L'ECHO des casernes

Numéro 5 3F — MENSUEL Oct-nov 1977

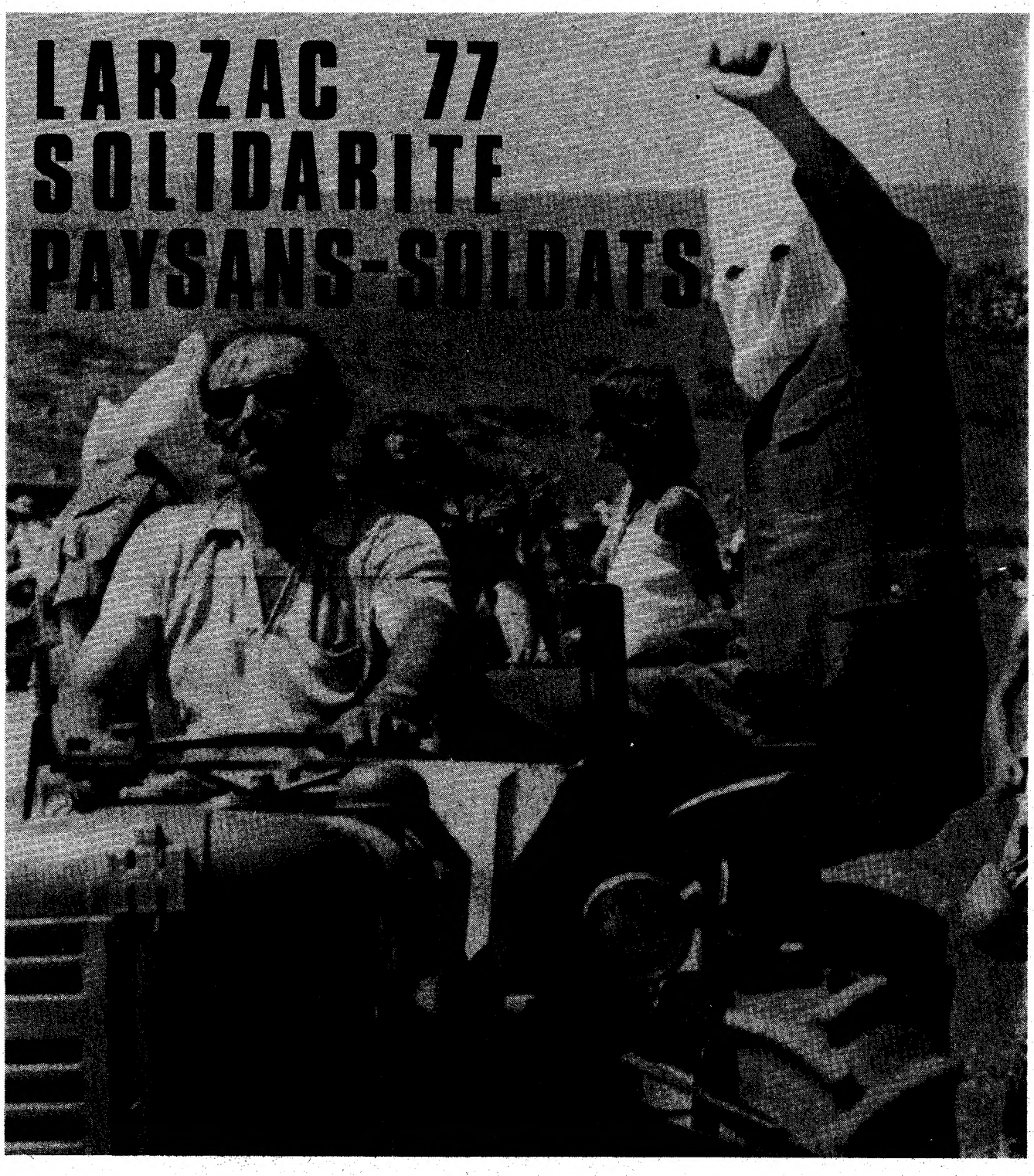

Les villes maudites de Bourges...

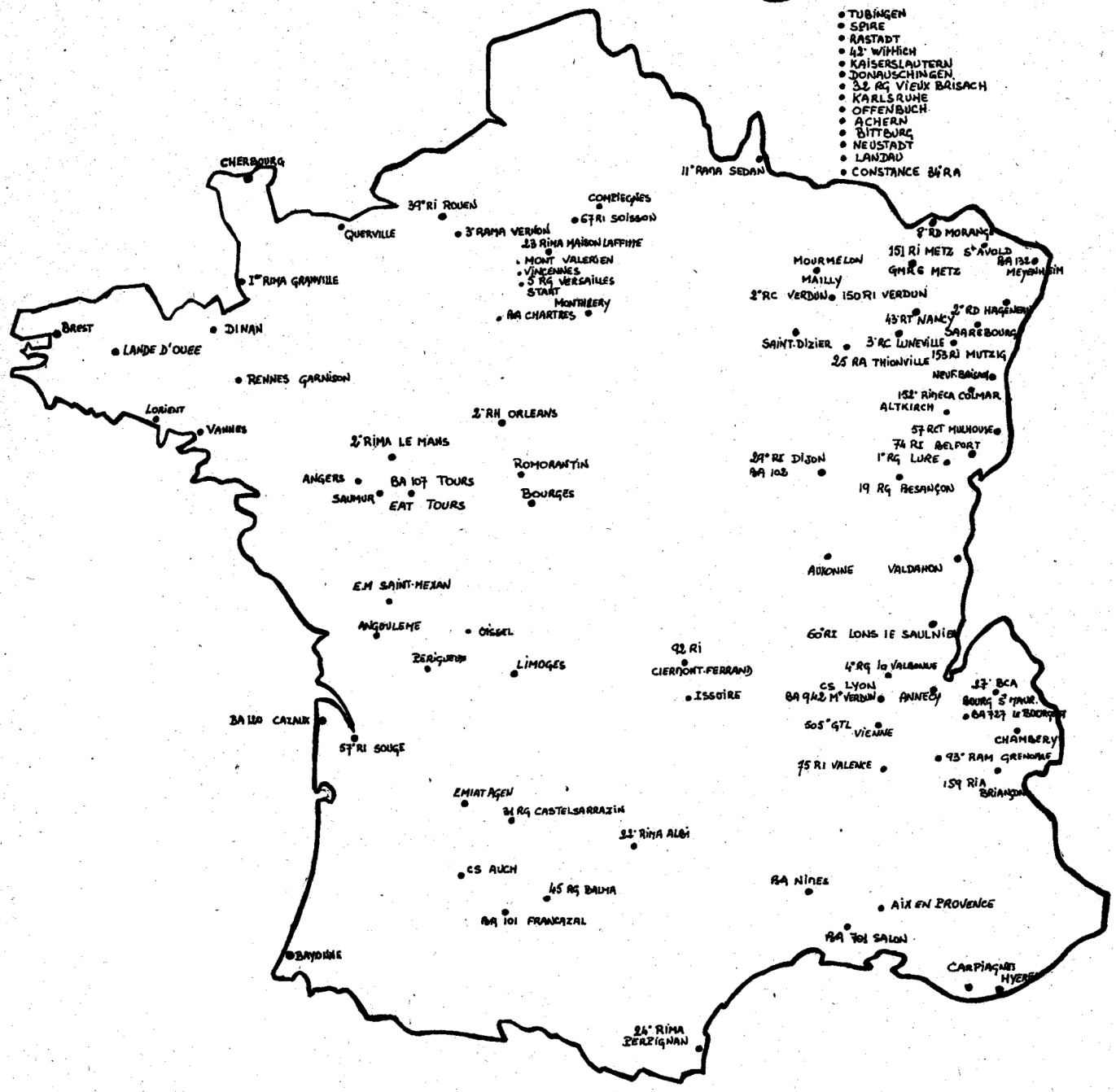

En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	40 F
France - pli fermé	60 F
Étranger - pli fermé	80 F
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	30 F
Abonnement de soutien	100 F et plus

Pour toute correspondance:

C.N.S.L.S. PARIS
46, Rue de VAUGIRARD
75006 PARIS

ECHO DES CASERNES N°5
Directeur de Publication
Daniel GUERIN
Edité par Ed. GL.
8, rue du Grand Prieuré
75011 PARIS
Imprimé par **OMNI-PRESSES 833 83 37 - 352 37 07**
AUBERVILLIERS
N° Com. Paritaire 58 834
N° ISSN 0150-5610

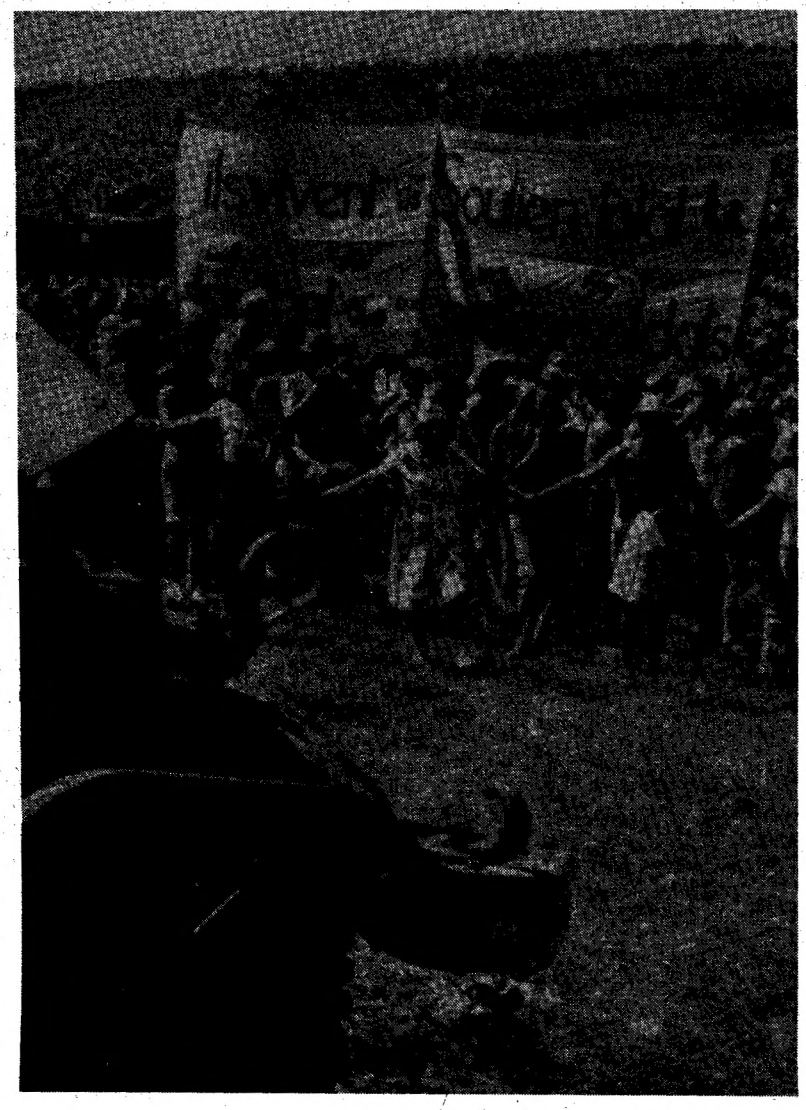

Le Larzac est d'abord une lutte paysanne pour défendre la terre outil de travail. Elle rejoint évidemment les luttes des paysans contre les expulsions, contre les cumulards, contre l'accaparement des terres, contre la main mise du capital sur la distribution de leurs produits. En particulier, le Larzac a beaucoup de points communs avec la lutte toute proche des viticulteurs du Languedoc.

De nombreuses luttes ouvrières sont solidaires du Larzac, surtout quand les travailleurs s'opposent à des fermetures d'usines et des licenciements. Beaucoup sont ici aujourd'hui.

La solidarité ouvriers-paysans, tous nos adversaires la craignent car ils savent qu'elle est la clé de nos victoires communes et qu'elle est la base d'une nouvelle société où les travailleurs seront maîtres de leur destin.

Le Larzac est une lutte occitane comme en Bretagne, en Corse, en Catalogne, au Pays-Basque, en Alsace, nous luttons ici contre un Etat centraliseur, nous luttons pour décider nous mêmes quel est notre bonheur, nous luttons pour faire vivre notre langue, notre culture, retrouver notre dignité. Nous voulons vivre et travailler au pays comme nous l'entendons.

Le Larzac est une lutte contre l'armée. Elle veut expulser les paysans, elle brise les grèves, elle prépare la guerre civile contre l'ennemi intérieur (c'est-à-dire nous), elle vend des armes dans tout le monde. Pour lutter contre cette armée les moyens sont nombreux : au-dedans, ce sont les soldats qui, dans leurs comités, luttent contre l'embrigadement et réclament les droits démocratiques les plus élémentaires ; en dehors, ce sont les objecteurs et les insoumis qui refusent le service militaire. Et le Larzac est un lieu privilégié où toutes ces formes de luttes peuvent se confronter.

Obtenir que le Larzac reste aux paysans, c'est aussi démontrer que la militarisation de la société n'est pas invincible et qu'un mouvement populaire peut la faire reculer.

Le Larzac est une lutte écologique. Nous défendons ici un espace, un paysage, un mode de vie. Nous luttons contre le développement barbare de la société industrielle, capitaliste, policière, nucléaire, militarisée. Il n'y a pas, dans l'Aveyron de projet de centrale nucléaire, au moins d'après ce qu'on sait. Mais dès que nous avons connu les luttes antinucléaires, nous avons senti que le combat était commun. Avec les paysans de Braud St-Louis d'abord, les autres ensuite. La lutte de Malville nous a immédiatement concerné. Une délégation du Larzac était à Malville. Nous y avons vu la violence d'Etat qui se donne le droit légal de tuer Vital Michalon et à travers lui ceux qui contestent sa politique. Nous sommes entièrement solidaires de tous les inculpés du procès de Bourgoin, et nous appelons à la lutte pour la libération des emprisonnés.

Au Larzac, toutes ces luttes se retrouvent. C'est parce qu'elles ont le même adversaire, l'Etat capitaliste mis en place par une minorité d'exploiteurs. Si ces luttes convergent ici, c'est aussi parce qu'elles expriment la même volonté d'un changement réel de société. Ces luttes savent que pour gagner, elles ne peuvent pas compter sur les forces politiques traditionnelles. La droite, haineuse, n'hésite pas à recourir à la répression sauvage. Quant aux partis de gauche, après leur attitude des dernières semaines, surtout à propos du nucléaire civil et militaire nous avons de plus en plus de doutes sur la société qu'ils nous proposent.

C'est donc grâce au rapport de force établi ici depuis 6 ans et aujourd'hui surtout, que nous pourrons leur imposer le respect des engagements qu'ils ont pris par rapport au Larzac.

Après Malville, Naussac, le Larzac, nous avons montré notre force autonome, il nous faut renforcer nos liens, organiser les débats nécessaires, contruire solidarité et coordination.

Face à la puissance énorme des appareils d'Etat, nous montrerons qu'une lutte populaire peut aujourd'hui être victorieuse.

Non à la société nucléaire, policière, militarisée.

Nous garderons ensemble le Larzac.

Soldat de la coordination des comités de soldats de l'Est, jétais au Larzac...

J'étais anonyme dans la foule des participants au rassemblement du Larzac 77. J'ai quitté par deux fois cet anonymat, mais pour trouver la clandestinité. En effet, les apparitions de soldats au Larzac ne peuvent être que clandestines : combien de soldats sont au trou, parce qu'ils sont soupçonnés d'appartenir à un comité de soldats ? Combien de soldats sont mutés de casernes ? Combien de comités ont été démantelés en partie et quelquefois en totalité à cause de l'absence de clandestinité ?

Apparaître masqué ou en cagoule pour faire un discours, apparaître entouré d'un service d'ordre, cela peut paraître du folklore, mais c'est la seule manière de permettre l'existence d'un mouvement permanent et de masse dans les casernes, c'est la seule manière d'éviter la répression.

Au meeting contre l'armée et la militarisation, trois soldats sont intervenus : un soldat du Mans a expliqué la lutte commune de son comité avec des sections syndicales contre ce qu'on leur faisait faire. Les soldats construisaient un pont à usage civil, sans aucune condition de sécurité poureux et, en plus, en enlevant du travail aux nombreux chômeurs de la région.

Un soldat de l'Est a décrit la vie quotidienne dans les casernes et la lutte quotidienne qui s'y mène, de la grogne et du ras-le-bol, jusqu'aux révoltes collectives et aux refus collectifs.

En fin, un soldat de Perpignan faisait le point sur le mouvement des soldats, il a montré sa force actuelle, son implantation, ses structures régionales et son début de coordination nationale. Il a demandé que le soutien civil aux luttes des soldats se renforce et surtout s'unisse, en laissant de côté les divergences de vue et le sectarisme. Il a rappelé la nécessité de la clandestinité, s'insurgeant contre l'autoproclamation des délégués dans les casernes, qui sont suicidaires pour le mouvement des soldats. Il a enfin affirmé que la lutte continuera aprés 78, quel que soit le résultat des élections et que le mouvement des soldats sera vigilant et ferme sur ses revendications.

Le lendemain, nous avons été 15 soldats à prendre place sur les 15 tracteurs de tête du cortège, montrant ainsi la solidarité totale entre les paysans du Larzac et les soldats en lutte. La présence de ces 15 soldats en uniforme et en cagoule aux côtés des paysans était symbolique : soldats et paysans marchaient ensemble sur le terrain militaire.

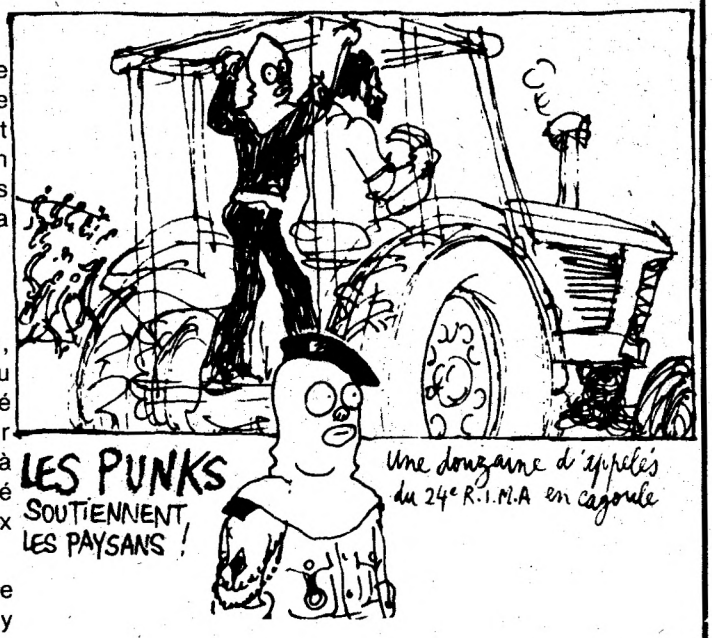

le mouvement des soldats était bien représenté à cette occasion : des soldats de Bretagne, de l'Est, d'Allemagne, du Sud-Est, du Sud-Ouest, et plusieurs soldats du 24e RIma de Perpignan étaient présents. La présence de ces derniers était d'autant plus significative et exemplaire que certaines compagnies du 24e RIma étaient en manœuvre au même moment sur le Larzac. Le comité de soldats de Perpignan a rendu publique son acquisition d'une part de terrain grâce à une collecte effectuée dans la caserne.

Pour la première fois, des soldats en nombre se sont retrouvés au Larzac et ont été porteurs de leur lutte aux côtés des paysans. Cette unité dans la lutte est profonde et elle ne restera pas sans lendemain.

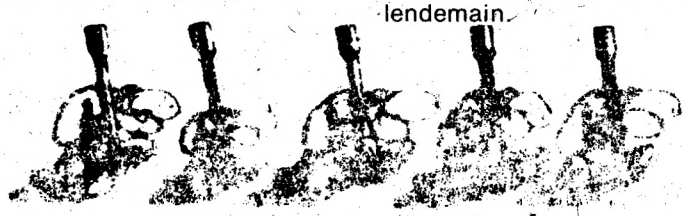

Déclaration de la coordination des comités de soldats de l'Est

A l'Est il y a du nouveau

Après la répression, les comités sont repartis et sont maintenant présents dans de nombreuses casernes. Ils sont beaucoup plus implantés dans la masse des soldats. Souvent, se passent des actions collectives, des refus collectifs et il existe toujours une rogne, une résistance quotidienne à l'oppression (...) La plateforme de Perpignan a été une base de discussion. Elle doit être précisée et remodelée. Les comités arrivent à se coordonner par villes, par régions. C'est une avancée très importante du mouvement des soldats. 16 comités de soldats et de multiples regroupements vivent et luttent dans les casernes et se coordonnent autour des villes de Verdun, Metz, Nancy et régionalement.

Construire le mouvement national

Il nous faut un mouvement fort, uni, organisé et structuré. Pour cela, nous devons stabiliser les coordinations de villes et de régions, nous devons les rendre permanentes. Des secrétariats peuvent être élus si ces coordinations sont représentatives et surtout si ces secrétariats peuvent être contrôlés de très près par les comités. Nous appelons à une rencontre représentative, proche dans le temps. (...) Nous devons toujours lier les deux aspects de la lutte : contre les aspects de la vie quotidienne à l'armée, contre les buts généraux de l'armée.

soutien civil

Des liens existent déjà entre les civils et le mouvement des soldats. Nous plaçons notre combat dans le sens de la défense du travailleur sous l'uniforme, contre l'armée antipopulaire, contre l'armée briseuse de grèves. Nous avons manifesté aux côtés des travailleurs le premier mai à Paris, nous sommes aux côtés des paysans du Larzac et les comités ont été solidaires de la lutte des viticulteurs occitans, de la lutte des ouvriers des VMC de Reims... Nous cherchons l'appui des organisations syndicales — CGT et CFDT en particulier — dans les villes où il a des casernes.

Le soutien civil doit se renforcer. Les soldats ne gagneront pas seuls : ils demandent l'indispensable développement de tous les contacts avec les organisations populaires, c'est une des tâches prioritaires et permanentes. Il faut rendre présent dans les mouvements populaires les revendications des soldats. Nous soutenons l'action engagée par le CNSLS et par toutes les structures locales engagées dans le soutien (comités de soutien ou CAM à Nancy, Metz et dans la Meuse). Il faut passer au-dessus des divergences et du sectarisme pour se coordonner dans le soutien aux soldats. Un seul critère pour nous : le mouvement des soldats doit rester maître de sa lutte et de ses mots d'ordre.

aprés 78

Des élections se préparent et cela influe sur tous les aspects de la vie des gens, même à la caserne. L'encadrement militaire fait une véritable intoxication à ce sujet. C'est un comble d'entendre des militaires parler de la future absence de liberté si la gauche passe. Nous ne pourrons que nous satisfaire de l'élimination du gouvernement de Bourges et cie; s'ils se maintiennent, il y aura une accélération vers l'armée de métier prête à toutes les basses besognes.

Face à un éventuel gouvernement de gauche, nous lutterons sur nos revendications. Nous ne saurions nous satisfaire de commissions consultatives bidons comme celle qui existent. L'armée restera la même et notre lutte restera aussi la même s'il y a Hernu au ministère de la défense.

La remise en cause actuelle des revendications pourtant déjà insuffisantes du Programme commun par ceux là même qui l'ont rédigé est pour nous très grave : nous avons à rallier dans la lutte contre l'armée l'encadrement qui est proche de nous, mais nous n'avons pas à faire de concessions pour le rallier (par exemple, l'abandon de la revendication du service à six mois sous prétexte qu'une partie de la hiérarchie pense que l'armée ne sera plus opérationnelle.

Nous demanderons, avec encore plus de fermeté à un gouvernement de gauche la dissolution de la SM (à bas la justice militaire) et la satisfaction de toutes nos autres revendications.

Nous continuerons notre travail clandestin d'organisation de la masse des soldats. Nous devons être prêts à toute éventualité après 78. Pour cela, nous devons être structurés, coordonnés, nous devons rester indépendants à la fois de la hiérarchie et des commissions consultatives.

Nous croyons impossible et irréaliste d'élire des délégués dans les casernes, les rapports de force ne sont pas tels que nous puissions le faire. Ces délégués ne représenteraient guère la masse des soldats. Ce serait plus encore dangereux du point de vue de la sécurité (voir l'exemple de Besançon qui fut tragique pour le mouvement des soldats) ainsi que de celui de la politique : cela ne prépare le mouvement à la contination et à l'accenturation de la lutte après 78.

Cela ne prépare pas non plus à la prise en charge collective, par les soldats eux-mêmes de leurs revendications :

SOLDATS, SOUS L'UNIFORME NOUS RESTERONS DES TRAVAILLEURS !

LIBERTE POUR LES SOLDATS EMPRISONNES !

AVANT OU APRES 78, NE FAISONS CONFIANCE QU'A NOS LUTTES !

LES COMITES DE SOLDATS VIVENT ET LUTTENT

ILS CONSTRUISENT LEUR COORDINATION NATIONALE !

La coordination des comités de soldats de l'Est

du coté des comités...

Extrait de *Oeil de Bœuf* journal du comité de soldats du 505e GTL de Vienne

Opération champignon ou clandestinité pour le nucléaire.

Non l'opération « champignon », il ne s'agit pas d'une brusque prise de conscience de la hiérarchie sur les dangers auxquels elle nous expose lors des transports collectifs des appelés.

Non ce n'est pas une campagne pour appliquer à ces derniers les normes de sécurité exigées dans le civil (le permis de transport en commun n'est requis que pour le chauffeur des gradés). Dans les camions bachés, il n'y a aucune ceinture de sécurité à l'arrière, on risque l'éjection à chaque coup de frein, le chauffeur lui même est souvent fatigué par une nuit de garde ou par une nuit passée dans le train pendant la perm...

L'opération « champignon » c'est le passage de matières nucléaires (vraisemblablement des déchets radioactifs) stationnés régulièrement sur la place d'armes, deux fois par mois ou quelque fois plus, un ou deux camions arrivent pour passer la nuit. Immatriculés dans le civil de « véhicule administratif », ils sont très discrets...

Le comité de soldats s'adresse à la hiérarchie pour que soldats et habitants de Vienne obtiennent quelques éclaircissements sur cette mission.

Quelle la nature exacte de ces matières nucléaires et quels sont les risques encourus par la population (risques de contamination, risques en cas d'accident). Quelles sont les mesures prises ? Y a-t-il un plan préventif de sécurité ? Si oui, pourquoi n'est-il pas rendu public ?

Pourquoi les soldats n'ont-ils jamais été informés de l'existence de cette mission et des mesures prises pour leur protection, s'il y a lieu ?

La municipalité est-elle informée du transit régulier de ces véhicules à Vienne ? Pourquoi la nature de la cargaison n'est-elle pas clairement indiquée à l'avant et à l'arrière des véhicules ?

Quelle est la destination exacte de ces déchets ?

Exigeons le contrôle sur l'utilisation des locaux militaires et sur la nature des missions exécutées par l'armée.

Aprés les inondations dans le sud-ouest le Cs du 31 RG de Castel Sarrazin accuse.

« Alors que la télé et certains journaux mènent une campagne publicitaire en faveur de l'armée, à propos de son rôle tenu après les innondations du sud ouest nous appelés pouvons témoigner d'une réalité différente.

En effet, après le déclenchement du plan ORSEC, l'intervention de l'armée fut longue à se dessiner, en particulier dans le sauvetage direct de la population. Certaines unités ont mis plus d'un jour pour parvenir sur les lieux, d'autres jusqu'à trois ou quatre jours, alors qu'il s'agit d'unités stationnées dans la région. Les taches remplies n'étaient pas de première nécessité (transport de matériel, construction de ponts au lieu de sauvetages et aides directes).

La mauvaise préparation de l'armée est une réalité, vu le peu d'affectifs, certains appelés travaillèrent jusqu'à 16 heures par jour, en l'absence totale de mesures de sécurité. Comment s'étonner, dès lors, de la « mort accidentelle » d'un appelé de l'EMIAT d'Agen ? Dans certaines localités, les appelés travaillèrent à la pelle, les bulldozers étaient restés au garage. De Castéra, le village le plus touché du Gers, des appelés furent déplacés vers Fleurance où les dégats furent moins importants mais dont le maire est M. Mességué.

Nous ne cautionnons pas cette campagne de prestige de l'armée qui se fait au détriment de notre sécurité et au mépris de nos plus élémentaires revendications. Le travail trop long, la nourriture composée de « rations de guerre », le repos dans des conditions trop précaires(pas de lit de camp pour chaque appelé(. Etaient-ils inévitables ou s'agit-il de négligeance de la part de la hiérarchie pourtant bien prompte à aller recueillir les remerciements et les félicitations pour « l'aide apportée par l'armée ».

Nous ne cautionnons pas cette campagne qui permet à l'armée de redorer son image de marque en se présentant comme étant « au service de la population ». Nous ne sommes pas prêts à oublier nos problèmes. Nous rappelons notre lutte, pour le respect des conditions d'hygiène et de sécurité dans les casernes.

Rappelons aussi que pour dire tout cela, nous avons du nous organiser clandestinement : nous exigeons les droits démocratiques.

Extrait de « *Les marsouins prennent la parole* », journal du CS du 22 Rima d'. Albi

« Une fois de plus l'armée fait parler d'elle dans la région. Et une fois de plus, elle essaie d'étouffer, de minimiser ce qui s'est passé, de taire ses responsabilités pour ne pas ternir l'image de marque qu'elle veut nous imposer.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire de faire connaître à l'opinion publique les faits qui suivent. Cet incident n'est pas un fait isolé, une « bavure » de la part de quelques gradés, bien au contraire, il révèle un des visages trop souvent cachés de l'armée fait de beuveries, de violences, de mépris, de la personne humaine, et

de prétention à se croire de plus en plus partout chez elle (Le Larzac est tout près).

Dans la nuit du 29 au 30 juillet, 9 officiers et sous officiers du 6e RIMA (Mont-de Marsan), 8e RIMA (Castres), 22e RIMA (Albi), 9e RCP (Toulouse) et du CIPM de Limoges se rendent à St Antonin Noble Val, un petit village près de Caylus pour fêter la fin du stage qu'ils viennent d'encadrer.

Pendant plusieurs heures, ils vont s'y conduire de manière inadmissible comme en terrain conquis, provoquant du tapage, causant des dégats maté riels à divers étalages et à deux cafés, agressant une dame de 50 ans, Madame Bourdelle, gérante du café La Promenade.

Parce qu'elle refusait de les servir, et voulait fermer, les gradés ivres se mirent à briser ce qui se trouvait autour d'eux, dans le café, un sous-officier du 6e RIMA allant même jusqu'à la frapper à la tête, lui causant une incapacité de travail de 6 jours... Poursuivis sur le plan pénal par Madame Bourdelle, ces gradés sont passibles sur le plan militaire de 20 ou 30 jours d'arrêts de rigueur ou d'un blâme.

Nul doute que cette affaire sera étouffée le plus vite possible . Déjà au 22e RIMA d'Albi, le sous-lieutenant Souchon, condammé à 30 jours d'arrêts de rigueur vient de partir en permission après avoir passé trois nuits... à l'hôtel des sous-officiers... Comme nous pouvons le voir, la justice militaire sait être coulante quand il le faut!

Liberté Egalité Fraternité

Le 14 juillet nous avons défilé, c'était joli tout plein disait maman rampouille à son petit fils de 4 ans, regarde comme ils sont beaux, comme ils défilent bien. Pour nous soldats, république, liberté, égalité, fraternité, ces mots sonnent creux. Où sont-ils les sans culottes? Soldats de la république?

Liberté à l'armée, tu n'a aucun droit!

— pas question de se syndiquer, d'appartenir à un parti politique.

— pas de liberté de réunion, d'information, de presse! Beaucoup de journaux sont encore interdits dans la caserne (principalement un journal à fort tirage très apprécié du Sapeur : Spirate Rouge

— pas de liberté d'expression.

— Egalité : parles-en à ton chef! Chef, vous êtes égal à moi devant la loi et les honneurs... (histoire à suivre)

— fraternité : tous les sapeurs ont conscience du courant fraternel de franche et saine camaraderie qui existe entre nous tous dans la caserne, appelés et engagés.

— assez de despotisme.

TOUT DE SUITE :

— liberté d'expression, d'organisation, de réunion dans les casernes comme à l'usine.

— a bas la justice militaire, tribunaux d'exception, SM.

— satisfaction de nos revendications : plate-forme commune 1r RS et 10 RG.

Spirate Rouge n°21 - Septembre 77

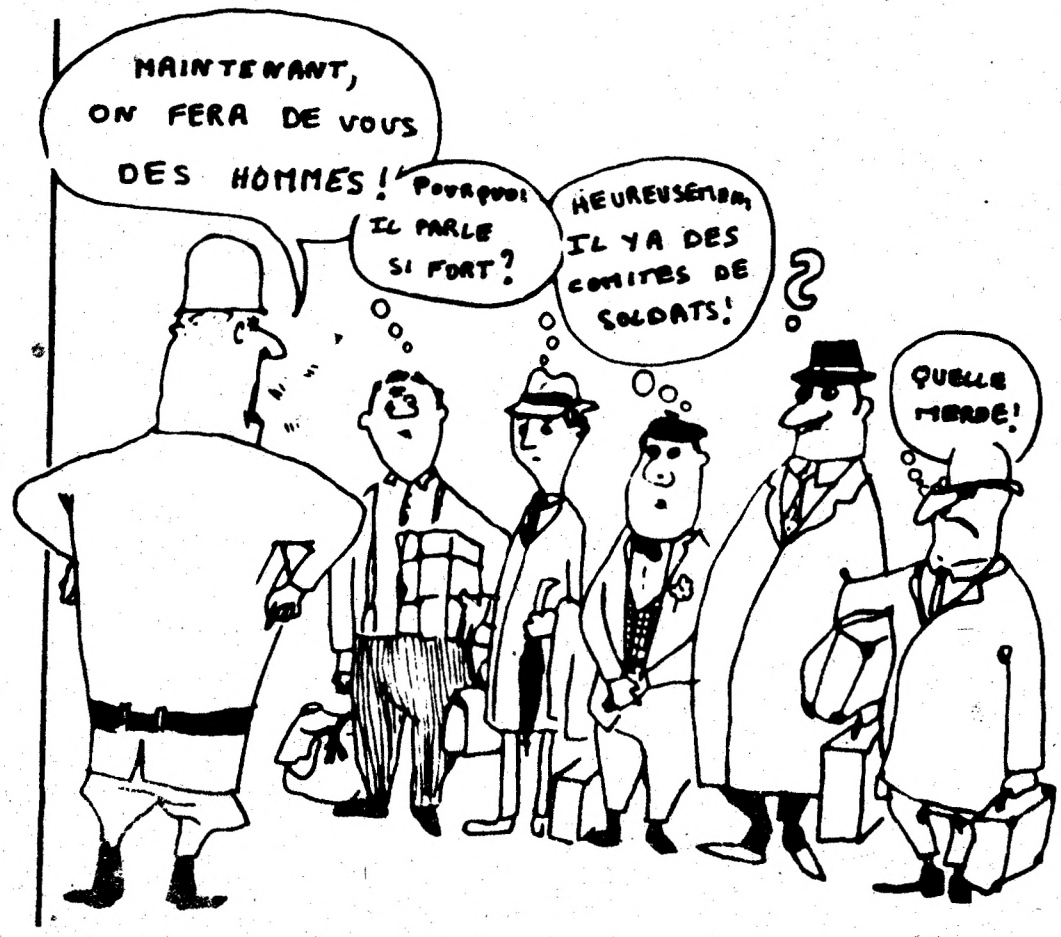

Conférence de presse des comités de Tours.

Le 8 septembre, les comités de la Base aérienne 705 et de l'école d'application du train de Tours, ont tenu une conférence de presse à laquelle assistaient *Le Monde, La Nouvelle République, Libération, Rouge, L'Echo des caserne, L'Etincelle et le Quotidien du Peuple.*

5 appelés et un sous-officier engagé représentaient les comités. Ils ont dénoncé les manœuvres Déméter et fait le point sur la campagne transports (voir articles par ailleurs).

Le comité de soldats de l'EAT qui publie *Un train peut en cacher un autre*, a dénoncé les mauvaises conditions de sécurité de transport. De nombreux véhicules sont dans un état lamentable particulièrement les freins. La formation des chauffeurs se fait dans les pires conditions : le nombre d'heures de conduite est dérisoire, les camions utilisés pour les cours n'ont pas de double commande, les moniteurs manquent de formation.

Une fois que les chauffeurs ont le permis, on rentabilise... Ainsi, on ira jusqu'à faire conduire de 8 à 10 heures et de nuit des chauffeurs lors de manœuvres; inutile de préciser qu'ils devront ensuite faire leur journée « normalement ». Les jeeps n'ont ni arceau, ni ceinture de sécurité : or, il y a en moyenne 2 à 3 jeeps qui se retournent pas mois. Le commandant a retrouvé un bon moyen pour se blanchir les mains : ce sont les chauffeurs qui sont responsables de leur véhicule. En cas d'accident, ils risquent le trou sans parler qu'ils risquent de ne pas voir leur permis converti dans le civil s'ils ont un peu trop d'accidents.

C'est pourquoi, le comité de l'EAT demande pour la caserne l'application de la convention collective des transports routiers. Il mène la bataille pour le refus collectif de conduire des véhicules dangereux.

Le comité a par ailleurs dénoncé les mascarades organisées par la hiérarchie lors des visites de délégations militaires étrangères. A chaque foi, ce sont les revues les défilés. Les jeeps doivent être rutilantes, recette conseillée par les gradés : cirer les pneus, enduire la carrosserie d'huile et d'essence. La fête finie, il faut nettoyer les jeeps, des fois que des avions ennemis passeraient au-dessus de la caserne, elles seraient repérées.

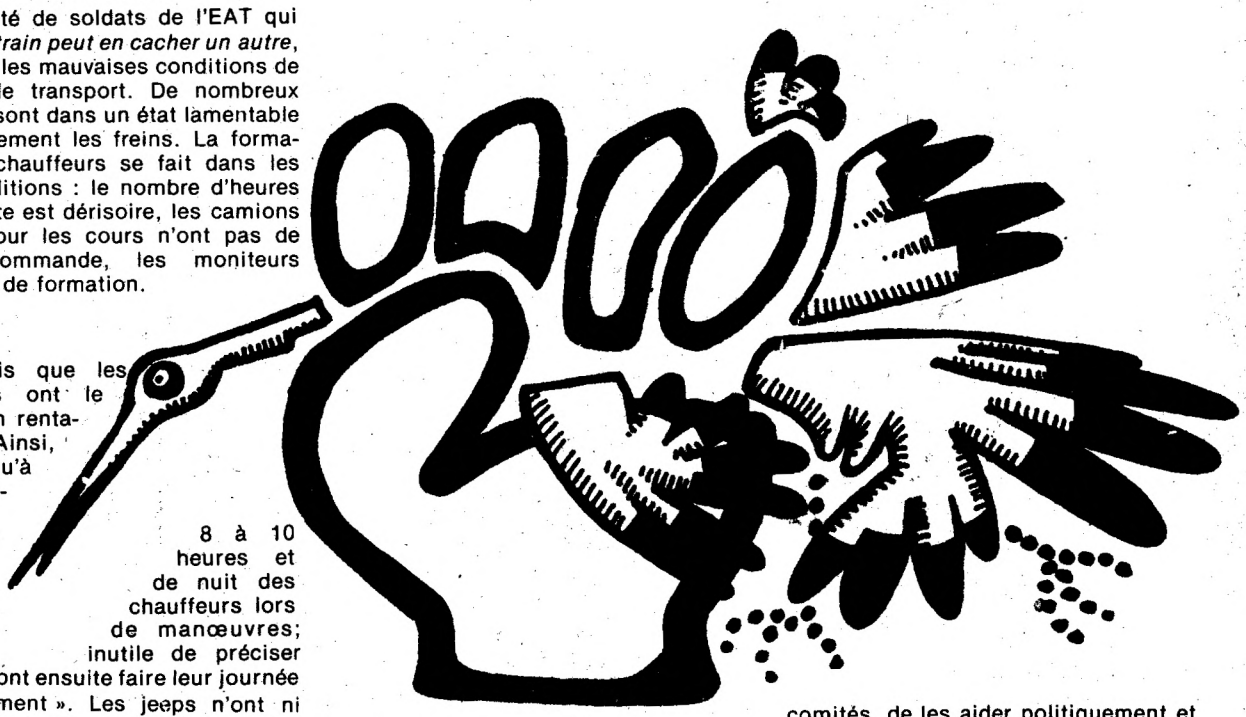

Les deux comités ont ensuite souligné les objectifs que doit se donner le mouvement des soldats : impulser des débats dans les casernes contre l'embrigadement quotidien mais aussi sur le rôle antipopulaire de l'armée.

- Rallier à la lutte les sous-officiers engagés. Exiger avec eux le droit de résiliation du contrat à tout moment... La présence à la conférence de presse d'un sous-officier engagé matérialisait l'unité de lutte qui commence à naitre entre appelés et engagés.

Par rapport aux prochaines élections, les deux comités de Tours ont affirmé leur détermination à continuer la lutte même sous un gouvernement d'Union de la Gauche. ils manifestent ainsi leur volonté de rester autonomes face à tout parti. D'ores et déjà, les deux comités ont commencé à interpeller les partis de gauche sur les droits démocratiques, la sécurité, le nucléaire...

Enfin, les deux comités ont souligné la nécéssité d'un fort mouvement de soutient civil permanent qui soit à même de populariser les bagarres des comités, de les aider politiquement et materiellement, le CNSLS posant les jalons dans ce sens.

Il est à noter que l'écho recueilli par cette conférence de presse, véritable claque à la face de la hiérarchie, a provoqué une arrivée en force de la SM sur Tours : les interrogatoires de soldats se sont multipliées, ainsi que les filatures.

Cette opération ayant fait chou blanc, la hiérarchie a cherché un bouc émissaire : l'aspirant médecin Patrick Silberstein a écopé de 60 jours d'arrêt de rigueur. Il était resté quelques jours pour celébrer une fête juive avec sa famille sans autorisation. On le soupçonne d'être lié par ailleurs au comité de l'EAT. La riposte sur Tours s'est organisée.

LA QUILLE

témoignage d'un libéré

La libération : on en parle, on en rêve pendant douze mois. Mais en dehors des mythes, des traditions militaristes, qu'est-ce que c'est? Comment ça se passe!

Dans la caserne, l'armée se sert de la libération pour diviser les bidasses : « les libérables » contre « les bleus ». « *Tu ne va pas bosser à 15 jours de la quille! les bleus sont là pour ça* ». S'appuyant sur les « traditions », les libérables deviennent facilement invivables pour leurs camarades. Cette attitude est le fruit d'un embrigadement avec des conditions de vie déplorables. La perspective de quitter la caserne, avec tout ce que cela représente, rend la vie militaire encore plus insupportable. Nombreux sont les soldats qui se font « planter » à quelques jours de la « quille ».

En fait la libération, c'est tout un rite militaire qui vise une chose : montrer aux soldats que la hiérarchie connait leurs problèmes, s'en préoccupe et tenter de rallier les « libérables » aux valeurs militaires les plus réactionnaires (garder un bon souvenir de son temps d'armée - réduit à la libération — réhabiliter la hiérarchie aux yeux des masses); ces tentatives s'accompagnent de tout un cinéma ressenti assez mal par la contingent.

D'abord on assiste à un regroupement de la « classe » pour subir de grands discours. La « classe des anciens » va partir, les « bleus » restent. « *Ça a été dur par moments mais il le fallait et vous vous en êtes bien tirées* ». ensuite certains sont désignés pour aller dialoguer avec le Général. « *Dites-moi tout mon petit : quelles réformes souhaiteriez-vous? Vous pouvez parler librement, vous ne risquez rien, vous allez être libéré* ».

Mais comment dire à un Général ce que représente un an d'armée, de crapahut, d'encasernement, d'embrigadement, d'éloignement, d'isolement social, de misère affective, sexuelle? Alors à part quelques révoltes isolées et brisées, les soldats sont désarmés devant le Général.

Et puis, pour bien nous faire sentir que nous sommes toujours des soldats la veille du départ, l'ultime crapahut : le rallye des anciens : toute la classe s'affronte par équipes toute la journée; parcours du combattant, marches forcées, stands de tir, parcours du risque, ateliers de mécanique... Le tout se terminant par une apothéose au cours d'une prise d'armes et remise de coupe. Après quoi, le soir, toute la hiérarchie fraiche et dispose partage la brochette-partie et les litres de vins avec la troupe dans une saine ambiance de franche camaraderie (hormis les blessés du rallye qui ne partiront plus le lendemain). Tard dans la nuit on rentre à la caserne, crevés mais contents d'être libérés le lendemain. Alors la tradition veut que la classe exprime sa joie et son ras-le-bol en chantant et en chahutant la troupe : vidages de chambrées, brimades diverses...

Enfin le circuit de la libération. Les derniers chantages : « *il te manque tel truc, tu ne partiras pas tant que...* », et l'on passe une dernière fois le poste de police en voyant les copains qui restent avec un petit pincement au cœur : les « rabistes » qui seront libérés selon le bon vouloir de la hiérarchie, les autres qui pensent « bientôt ce sera mon tour ».

Et les soldats partent. Beaucoup ont des problèmes de boulot : le chomage les attend; d'autres ne pourront pas prendre de vacances cette année; certains rencontrent des difficultés d'insertion sociale : parfois traumatisés par un an d'armée, ils se retrouvent paumés derrière la grille; d'autres sont tout euphoriques de quitter la caserne en mythifiant sur ce qui les attend: leur milieu ne les a pas attendus pendant un an, il a changé, évolué, et ne réalise pas ce que représente pour le bidasse le fait de rentrer; certains enfin ne réalisent pas tout de suite : ils se croient longtemps en perm ou en détente. Mais chez tous une même réflexion : on ne peut oublier ce que l'on a vécu ici. Il faut en parler, il faut que tous sachent ce qu'il se passe derrière le mur des casernes.

Comment la libération peut-elle être aussi un axe de lutte pour les soldats?

Dans ma caserne, nous avons discuté de ce que représentait la libération et nous avons essayé de faire que le départ de notre classe tranche avec les traditions de se mobiliser à l'approche de la « quille ».

Nous avons d'abord lancé, dans nos compagnies, dans nos services, une campagne sur le thème : On part, c'est vrai et ce n'est pas triste, mais ce n'est pas une raison pour devenir de bons bidasses et pour affronter les copains. Alors on a bossé jusqu'au dernier jour en discutant avec tout le monde de nos problèmes de réinsertion sociale. Certains soldats ne comprennaient pas ,alors on expliquait : « *pourquoi ne ferai-je une corvée à 10 jours de mon départ? Qu'est ce qui aurait changé dans notre embrigadement? Devons-nous sous prétexte qu'on part brimer ceux qui restent et jouer le role d'oppresseurs?* »

De plus avec la classe, on parlait de nos luttes : on a vécu ici, on a vu des trucs pas possibles, on a résisté, il ne faut pas que l'on s'arrête de lutter en partant. On s'est donné toutes nos adresses; on se contacte; on suivra ce qu'il se passe dans la région.

Puis lors du rallye des anciens, sabotage systèmatique des ateliers. On ne voulait pas faire la course avec les copains. Bien sûr il y a quand même eu la remise de coupe et la bouffe, mais c'était triste : on ne s'amuse pas avec ceux qui nous ont embrigadés pendant un an. Enfin le soir on est rentré gentillement, contents que ce soit fini, mais sans exprimer notre joie au dépend de ceux qui dormaient et qui resteraient le lendemain. Evidemment il y en a quelques uns qui «pétaient leur score » mais ça a été très limité on s'est quitté en bons termes avec les copains qui continuent aujourd'hui de lutter en s'organisant et en résistant.

Maintenant, hors de la caserne, confrontés aux problèmes de la vie civile, certains se regroupent dans le CNSLS pour continuer de lutter contre cette armée dans laquelle on est resté un an — parfois plus —.

Campagne transport

Le comité de soldats de la garnison de Rennes a lancé un appel pour la gratuité des transports, appel soutenu par l'Union départementale CGT d'Ille et Vilaine.

« En posant nos revendications sur les transports des appelés, nous voulons nous battre pour améliorer notre propre condition mais nous unissons aussi notre combat à celui de tous les travailleurs qui subissent à leur détriment l'organisation capitaliste des transports.

Nous demandons le libre choix du lieu d'incorporation, une affectation rapprochée résout pour une bonne part la durée du trajet et donc les frais. De plus, par un rapprochement, il serait possible d'éviter le déracinement et la coupure qu'introduit le service militaire. Cela permettrait de maintenir les relations amicales et familiales antérieures et de rester lié au milieu du travail

Nous exigeons deux jours consécutifs et effectifs de repos par semaine ce qui nécessite la déduction du temps de transport)y compris le temps d'attente) des permissions.

Actuellement, avec une solde de 240F par mois, nous sommes une charge pour nos familles, nous demandons la gratuité des transports SNCF et urbains dans la ville d'incorporation (ou la plus proche) et sur le trajet caserne - domicile. ».

Le comité « **Rennes va plus** » a par ailleurs envoyé une lettre ouverte à la municipalité pour lui demander la gratuité des transports sur le service urbain rennais.

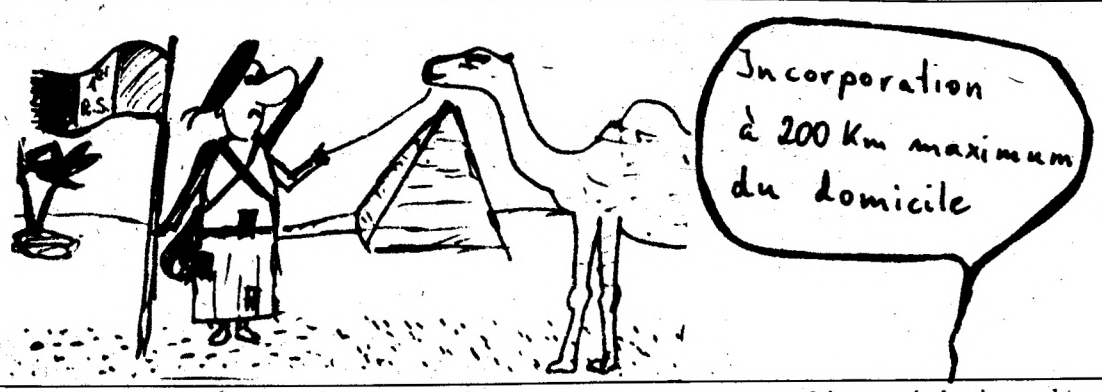

Trois comités d'Allemagne : **Spire, Neustadt et Landau** ont diffusé au début de l'été un tract commun sur les transports : « **ils roulent sur nous** ».

« Enfin, la permission. Nous y voici quand même dans ce train qui nous ramène chez nous. Mais si rarement et dans quelles conditions. Si rarement, une 72 heures par mois, parfois une 48 heures payante. Pour la plupart d'entre nous le voyage est si long (plus de 10 heures aller) qu'une 36 heures est impossible a prendre et une 48 heures très difficile. Et à quels prix, ces perms : depuis les luttes et manifestations de soldats, nous avons une perm gratuite par mois mais si nous partons en 48 heures ou 36 heures ? Nous payons la moitié de la solde presque, rien que ça, un aller et un retour : à peu près 100F, reste 140F et 12 marks pour finir le mois. Et on connait le prix du café en Allemagne. IL ne faut surtout pas nous dire que nous ruinerions la France en ayant tous les voyages gratuits en France comme en Allemagne, voir le prix du gaspillage lors des manœuvres.

Quant aux conditions de voyage, elles se rapprochent plus d'un transport de brebis qu'autre chose : le nombre de gars obligés de dormir dans les couloirs. Et c'est sans doute pour faire de nous des hommes qu'on nous réserve les plus vieux wagons.

Nous voulons :
l'incorporation près du lieu d'habitation
LE TRANSPORT GRATUIT POUR LES MILITAIRES
DES CONDITIONS DE VOYAGE D CENTES
2 fois 72h par mois, en dehors de tout chantage possible
Des départs en perm correspondant aux horaires de train ».

Spirate Rouge a fait un petit dossier sur les perms d'où il ressort que pour une 72h (départ vendredi retour mardi matin) un parisien passe 67h chez lui, un gars du nord 65h, un Lyonnais et un Clermontois 64h.

Le parisien s'il a déjà utilisé son voyage gratuit pour le mois encours paiera 130F. Le Chtimi (s'il n'a pas utilisé son voyage gratuit, ce qui est le cas le plus fréquent vu qu'une 48h lui fait passer la moitié de sa perm au moins dans le train) paiera 126f. Le lyonnais paiera 144f, et le Clermontois 156F (à condition qu'eux aussi n'aient pas utilisé de voyage gratuit pour le mois en cours).

Conclusion de Spirate rouge : « personne n'a vraiment 72h de perm, à cause des délais de route et pour les 48h, seuls les Parisiens les prennent.

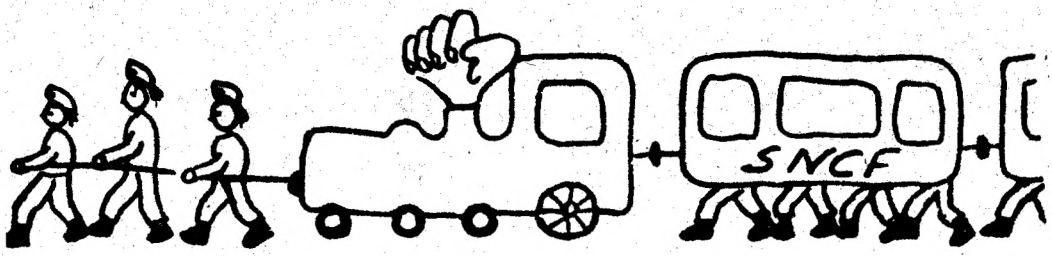

« **Les marsouins prennent la parole** » d'Albi s'est livré aux mêmes calculs, d'où il ressort qu'un Bordelais paiera plus du quart de sa solde (64F) s'il part trois fois par mois en perm. Un Angoumoisien plus du tiers : 96F.

Outre la gratuité des transports, le CS du 22e RIMA réclame « **le droit de profiter entièrement des perms** ». Il ne veutpas que « **des bidasses soient pénalisés parce qu'on les a envoyés à 500kms de chez eux** ». Près de 50% des bidasses d'ALbi passent plus de 12h dans le train, 20% plus de 18h. Certains même y passent plus de 24h. (ceux qui habitent la Creuse, les Deux Sèvres).

Dans « **Ras le Vase** » du 67e RI de Soissons, Mimi, fiancée d'Alfred écrit au colonel : « pourquoi Alfred est-il incorporé à 600kms de chez lui ? Pourquoi ne peut-il prendre des détentes au mois d'août, lorsque je serai en congé ? Pourquoi est/il obligé d'emprunter de l'argent à ses camarades ? Ces questions sont très générales, mais je ne veux pas m'intéresser au cas particulier de mon fiancé, car d'après ce que je sais, beaucoup de ses camarades ont les mêmes difficultés ».

Lors de leur conférence de presse tenue en début de septembre, les comités de 14EAT et de la BA 705 de Tours ont fait le point sur la campagne transports qu'ils ont engagés avec le comité du 2r RH.

Des auto collants et le fac similé d'une carte de transport gratuit ont été diffusés (voir ci contre).

Les trois comités ont animé des débats avec les appeles de leur caserne après la distribution de tracts sur la question. Des graffiti ont fleuri dans les casernes. L'audience de la campagne est importante parmi les bidasses. AInsi ce qui s'est passé à la BA 705 lors de la venue du général Beauclair le prouve. La hiérarchie voulait faire s'exprimer « spontanément » les appelés avec le général. Il ne fallut pas moins de cinq réunions préparatoires avec des gradés et des bidasses pourtant triés sur le volet par le colonel pour choisir les questions à poser « spontanément » au général. C'est que les appelés présents sobstinaient à poser le problème des transports. Finalement, c'est le colonel qui a rédigé une liste de questions à poser, en noir, les moins importantes. Difficile par les temps qui courent d'empêcher aux soldats de faire connaître leurs revendications, le colon l'a appris à ses dépends.

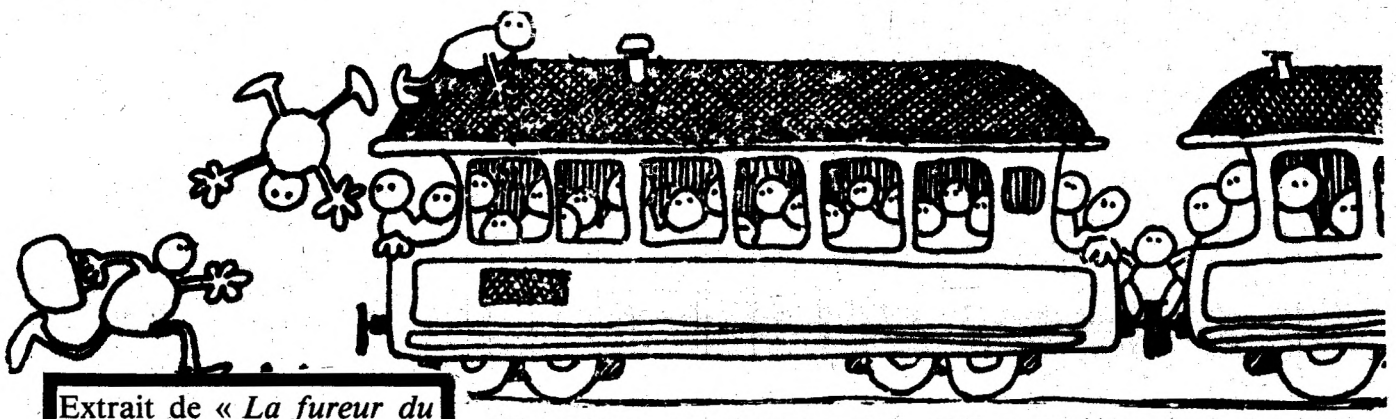

Extrait de « *La fureur du Dragon* », journal du C.S. du 6e RD — Neustadt

TRANSPORT, LE COLON CONNAIT PAS

Le mois dernier, un tract est distribué à la gare. Un peu plus tard, à une prise d'armes, le colon se jette à l'eau. Après quelques phrases moralisantes sur le thème : « *soyez gentils avec le contrôleur, mettez pas vos pieds sur la banquette* », on aborde les problèmes plus sérieux : les tracts. La voix se durcit « *des salopards* ». Qui ça ? Ceux qui nous distribuent le tract bien sur. Ces salopards sont gauchistes et allemands. Tout juste si c'est pas la bande à Baader.

Mais d'où vous vient cette xénophobie anti-allemande, mon colonel ? A ce que vous nous dites, vous vous entendez bien avec le maire et les autorités allemandes. Peut être est-ce parce que vous êtes du même monde. Par contre, lorsqu'il s'agit de militant soutenant la lutte des soldats, alors là, c'est autre chose.C'est bien des boches, n'est-ce pas mon colonel.

Ça pour la forme. Mais sur le fond, vous ne nous avez rien dit, mon colonel. Pour reprendre une des choses qui nous est « interdite », dormir dans les filets à bagage par exemple, pourquoi croyez vous que des soldats décident de s'installer là (et croyez-nous, ce n'est guère confortable). C'est peut être bien parce qu'il n'y a plus de place dans les trains, mon colonel. C'est peut être bien parce que le travail reprend le lendemain, que le voyage dure toute la nuit, et que nous nous faisons engueuler, si nous trainons un peut au travail le lundi ou le mardi matin.

Vous vous plaignez souvent que nous ressemblons à des « petits vieux », que nous n'avons pas d'enthousiasme à faire ce que nous faisons. Vous ne vous êtes peut être jamais dit que passer un an à se faire chier à 500, 600 parfois 1000 bornes de chez soi, en ne rentrant qu'une fois par mois, ça ne nous réjouissait guère. Et nous pourrions en rajouter à l'infini sur le scandale de payer plein tarif en Allemagne, sur la férocité des punition suivant le moindre retard de perm (ça ne vous arrive jamais, à vous, peut être d'arriver un peu après 8 heures du matin ?).

Ceci dit, une dernière chose pour vous rassurer, ce ne sont pas des gauchistes allemands qui ont écrit ce tract mais des soldats français organisés dans les comités de soldats. La prochaine fois, nous aurons peut être un petit couplet sur ces « salopards de gauchistes et soldats français ».

appel du comité d'anciens engagés

« On n'entend plus parler de contestation. Actuellement, il y a du mieux partout. On ne voit plus les militaires défiler dans la rue... »

Bigeard, sur les micros de RTL, août 76.

« La prison militaire de Metz Cambout étant surpeuplée, les prévenus militaires sont directement conduits à la maison d'arrêt Maurice Barrès. COnséquence directe, cette dernière MA étant prévue pour « accueillir » 280 détenus, nous y sommes 400 ».

Quinard, lors de son incarcération à Maurice Barrès, avril 77.

Le malaise de l'armée n'est pas terminé. Une fraction de plus en plus importante d'engagés participe aux luttes des comités de soldats contre cette armée qui embrigade la jeunesse, qui exproprie les paysans, qui par le biais de l'ordonnance de 59 peut contrôler l'ensemble de la population et contrôle déjà une grande partie de certains secteurs civils (industries, recherche...):

Anciens cadres de cette société isolée du reste de la nation, nous prenons aujourd'hui la parole. Voulant affirmer notre volonté de nous battre avec nos camarades soldats, nous nous sommes regroupés en collectif d'anciens engagés. Par celui-ci, nous entendons tout mettre en œuvre pour que les droits démocratiques les plus élémentaires soient enfin reconnus aux militaires.

Les comités de soldats fleurissent partout (150 répertoriés par la sécurité militaire, dont plus de la moitié publie régulièrement un journal).

Des milliers de militaires désertent chaque année (en 76, 8042 prévenus militaires sont passés devant les tribunaux des Forces armées, près des deux tiers étaient jugés pour désertion.

Enfin, plusieurs milliers de jeunes (dont près de 2000 objecteurs) refusent de cautionner par leur présence cet embrigadement de la jeunesse.

Ces faits démontrent clairement que e n'est pas à coup de « réformettes dérisoires » (loi numéro 75 - 100 du 30 octobre 75 par exemple) que le gouvernement règlera la crise profonde de l'institution militaire. En réalité, la série de réformes de l'été 75 ne visait qu'à désamorcer le mouvement de contestation au sein des armées. Force est bien de constater que ce replatrage a échoué.

Comme les travailleurs, les militaires veulent s'exprimer, affirmer leurs opinions, pouvoir en changer, participer aux débats du pays. Ils doivent défendre leurs droits à travers une organisation syndicale, indépendante de la hiérarchie militaire et liée aux confédérations ouvrières.

POURQUOI UN COLLECTIF D'ANCIENS ENGAGES

« Pour 77, les crédits de fonctionnement du Service d'information et des relations publiques des armées passeront de 11, 5 millions de francs à 18,2 ce qui permettra un plus grand développement de ces activités ».

Rapport Assemblée nationale numéro 2525.

« Nombreux sont les jeunes engagés qui, quelques temps après avoir signé, s'aperçoivent qu'ils se sont trompés ou plutôt qu'ils ont été trompés. Trompés par la publicité mensongère effectuée par le SIRP dans les établissements scolaires ».

Collectif d'anciens engagés, Larzac 13 août 77.

Alors la crise économique accroît le chomage, le mode de recrutement des engagés, avec ses contrats trompeurs, est un piège pour les jeunes. Nous dénonçons la propagande mensongère de l'armée, notamment lorsqu'elle fait miroiter un métier et appelons tous les enseignants et lycéens à essayer, chaque fois qu'un débat est organisé dans leur établissement, de le faire annuler ou de le rendre contradictoire.

De plus, nous faisons actuellement circuler une pétition qui rassemble tous ceux qui décident de porter plainte contre l'armée pour publicité mensongère tendant à influencer et à déterminer le choix du public. VOus pouvez vous la procurer en écrivant à Jean René Quinard, le Cun du Larzac, La Blaquèrerie, 12230 LA CAVALERIE.

Nous réclamons :

- l'interdiction des contrats aux mineurs
- le droit réel à la résiliation du contrat sur simple demande pour tout engagé qui exprime le besoin de quitter l'armée avant la fin de son engagement.

Nous nous opposons à tout ce qui est fait dans les casernes et les bases pour accroître nos divisions internes et nous séparer des appelés. La jonction des luttes des appelés et des engagés doit dépasser le stade actuel. Engagés, appelés, nous devons nous unir pour mener le même combat.

Nos conditions d'hygiène, de sécurité, de travail sont un scandale permanent. Nous réclamons le droit de contrôle sur ces conditions par les personnels militaires et les organisations syndicales. Nous refusons le contrôle systématique par l'armée des soins que nous pouvons recevoir et demandons libre choix du médecin (civil ou militaire) pour tout consultant. Nous demandons le droit à la participation culturelle à l'intérieur et à l'extérieur des casernes.

Nous affirmons notre droit inaliènable à la liberté d'expression et d'organisation syndicale ou politique comme l'ensemble des citoyens de ce pays.

Nous demandons donc :

- la suppression de la justice militaire, de ses tribunaux d'exception, de la sécurité militaire,
- la liberté d'association, d'expression, de réunion, la libre circulation de tous les journaux,
- le droit d'objecter à tout moment et pour tout motif.

Notre lutte est partie prenante de celle menée depuis des années par les appelés.Nous demandons la levée des inculpations et des sanctions qui frappent ceux qui s'organisent et lutte au sein de l'armée.

Nous nous adressons à toutes les organisations ouvrières et démocratiques pour qu'elles soutiennent nos revendications et notre action.

Ce collectif d'anciens engagés prend naissance. Comme tout nouveau né, il a besoin de soutien.

Nous appelons tous les anciens militaires d'active à se joindre à notre lutte en nous apportant leur témoignage et leur collaboration.

Collectif d'anciens engagés
C/o Jean René Quinard
Le Cun du Larzac
La Blaquérerie
12230 LA CAVALERIE

La médecine militaire

L'exigence d'une médecine réellement consacrée à la santée des travailleuses et travailleurs prenant en compte le malade dans sa totalité et non comme un organe isolé, coupé de la vie est aujourd'hui partout présente. De cette exigence sont nés des mouvements de critique et de pratique d'une médecine différente, qui ont touché le corps des médecins lui-même. Le syndicat de la Médecine générale créé à l'initiative de jeunes médecins qui veulent pratiquer une médecine différente, regroupe des médecins généralistes à travers toute la France.

Nous avons cru intéressant, à l'heure où la revendication de conditions d'hygiène, de sécurité, de santé décentes est reprise par de nombreux soldats et par l'ensemvble des comités de soldats, de reproduire ici un article sur la médecine militaire.

Cet article, rédigé par des médecins du SMG est paru dans « *Pratique* » le mensuel de ce syndicat.

Nous voulons ainsi jeter un premier pont entre le Mouvement des soldats et une partie des médecins, certes minoritaires, mais prête à leur apporter un soutien à leur niveau.

Le CNSLS a pris l'initiative de constituer une « Commission Médecins » ouverte à tous ceux qui sont prêts à apporter de l'extérieur des casernes, l'aide technique et matérielle dont peuvent avoir besoi les malades ou les blessées derrière le mur des casernes. « La fatalité » qu'invoquent de façon rituelle la hiérarchie militaire devant tout accident mortel survenu au cours des manœuvres, ou devant une épidémie de méningite dans une caserne non contrôlée à temps, cette fatalité là devra être dénoncée pour ce qu'elle est : l'argument du mépris de la hiérarchie pour la vie et la santé des soldats. Chaque manque de la médecine militaire aux principes mêmes qui guident la médecine civile doit être maintenant traqué et dénoncé.

La « commission Médecins » que le CNSLS met en place, en collaboration avec les associations et groupes de médecins progressistes devra aider l'ensemble des soldats à ne plus rester isolés face aux manquements d'une médecine au service des képis et des canons.

« Le médecin de l'armée ne voulait plus être militaire »

Gilbert Cornillon, élève-officier de l'Eocle de Santé des armées de Lyon, a été arrêté fin avril et mis aux arrêts de rigueur. Il a été inculpé de désertion parce qu'il demande la résilation de son contrat d'engagement. Pour lui la pratique de la médecine est incompatible avec la soumission à la hiérarchie ou son indentification, comme officier, à celle-ci.

Le compte rendu du procès qui suit est extrait d'un journal réservé à la profession médicale et peu suspect de complaisance à l'égard de Cornillon. Comme quoi, tous les espoirs sont permis!

DEVANT le tribunal permanent des Forces armées de Lyon, M. Paillier, commissaire du gouvernement, termine son réquisitoire :

« Vous sanctionnerez les agissements de Cornillon en le condamnant de quatre à cinq mois de prison, dont deux mois fermes seulement qui couvriront les soixante jours d'arrêts de rigueur qu'il a subis. » Ceci après avoir rappelé que Cornillon a préféré devenir un Dr Knock plutôt qu'un Dr Schweitzer. Ce qui, pour M. Paillier, signifiait qu'il avait préféré devenir médecin civil plutôt que de rester médecin militaire. Et M. Paillier de poursuivre que l'inculpé a préféré la médiocrité à l'abnégation et de préciser « les médecins généralistes ne font pas une meilleure médecine que les médecins militaires ; ils ne savent qu'envoyer à la radio ou en consultation à l'hôpital ».

De tels propos n'étaient pas particulièrement choisis pour faire régner la sérénité dans le prétoire et Me Myriam Picot, avocat de l'accusé, glissera « qu'il (Cornillon) voulait exercer sa profession au service des malades et non au service de l'armée » et Me Jocelyne Fuchs, second avocat, de surenchérir « il (le médecin militaire) sert de caution à l'armée, une structure dont la finalité est

de tuer, ce qui est contraire à l'éthique médicale ». Etant donné les lieux, on peut avancer que chacun en prend pour son grade. D'ailleurs, ce procès revêt souvent des allures de règlement de comptes, une atmosphère d'opposition s'insinue insensiblement dans l'assistance. Tout à l'heure, quand la Cour est entrée, les auditeurs des derniers rangs sont restés assis, mais ils se sont levés spontanément quand l'accusé a pénétré dans le box. Et cet accusé qui se fait défendre par deux femmes, ceci face à des juges militaires, cela frise une subtile provocation qui indispose les juges.
Pas étonnant alors qu'en moins d'un quart d'heure le sort de Cornillon soit réglé : six mois de prison dont quatre avec sursis. Ce qui dépasse les espoirs de M. Paillier qui se croyait sévère.

Bien sûr, ce verdict provoqua un pittoresque chahut et de graves médecins entonnèrent le chant des Canuts (l'affaire se passait à Lyon). Un vent de révolte antimilitariste souffla dans le prétoire et cette bourrasque émanait du corps médical dans lequel les commentaires allaient bon train :

— Ce n'est pas parce que l'on a deux ou trois galons sur la manche que l'on peut se permettre d'envoyer un médecin en prison !

— Que dirait-on d'un médecin qui enverrait un commandant au mitard !

— Allons, est-ce que les médecins ont des prisons ?
— Ce n'est pas un médecin qui vient d'être condamné, c'est un militaire.

— Il faudrait tout de même savoir s'il s'agit d'un medecin-militaire ou d'un militaire-médecin !
— En effet, tout le problème est là. De quel droit un corps constitué se permet-il d'avoir sa justice, ses prisons, ses lois, ceci à l'intérieur même de l'Etat ? Imaginez ce que serait la France si les PTT, la SNCF, le corps médical étaient investis de telles prérogatives !

— Vous oubliez de demander de quel droit l'armée peut avoir, aussi, une médecine à elle.
— Mais vous êtes antimilitariste !
— C'est cela, être antimilitariste ? Excusez-moi, je l'ignorais.
— Enfin, Cornillon est tout de même déserteur.
— Déserteur, déserteur... C'est vite dit.

Extrait de « Pratiques » ou « les cahiers de la médecine utopique »

Nous, médecins, avons tous été amenés à connaitre et même pour certains, à participer à cette institution qu'est la médecine militaire.

Nous en avons ressenti les contradictions : c'est une entité qui n'a plus aucun rapport avec la Santé, où le militaire l'emporte sur le médecin, et qu'il faut dénoncer.

La médecine militaire est celle qu'exerce, à la base, le médecin militaire (corps de troupe, base aérienne, centre de sélection). L'extrême influence de cette médecine sur le contingent et la santé de celui-ci ,fait qu'ici nous laisserons de coté les aspects plus particuliers et plus exceptionnels du service de santé, tels que les hopitaux, la recherche, la coopération.

La médecine militaire est régie par des lois :

— le médecin militaire est « conseiller permanent du commandement ». (Loi du 17-5-74)

— il est « chargé des actes de médecine préventive et curative nécessaires au maintien en condition des militaires »

— Tout militaire est noté par son supérieur hiérarchique. Le médecin n'échappe pas à cette règle et est noté par son chef de corps, non médecin.

Et le tableau d'avancement est établi par ordre de mérite.

— Par ailleurs, le « titre de spécialiste du service de santé peut être accordé aux médecins en chef qui ont apporté la preuve de leur aptitude à l'exercice d'importantes responsabilités professionnelles ou *militaires* ».

De ce statut découle forcément une pratique particulière. une pratique toute militaire : officier, donc membre à part entière de la hiérarchie, le médecin connait les impératifs du service militaire et doit participer à leur excécution même s'il n'a pas un role de commandement direct. Il n'est pas chargé de la santé, du bien être, de conseils à l'individu, mais... de conseils au commandement, du maintien en condition des militaires. Son role principal est le maintien des effectifs.

Un système où il s'agit d'imposer à tous les individus sans distinction, une activité physique déterminée, sans que l'individu puisse la modifier lui-même ,aboutit obligatoirement au problème de l'aptitude (ou de la non-aptitude). C'est au médecin militaire de le déterminer, alors que juge et partie, il doit en même temps assurer le maintien des effectifs. Cette problèmatique devient rapidement la seule préoccupation de cet officier-médecin, qui dès l'incorporation doit décider si tout individu qui passe devant lui est apte ou inapte, puis tout au long du service, si toute maladie est compatible ou non avec ce service. L'activité de soins disparait pour laisser la place à une activité de triage.

Les affections sont codifiées et répertoriées : à chacune sont attribuées des critères d'aptitude ou d'inaptitude. A la visite de sélection chaque individu est condensé, normalisé en un code de sept chiffres d'où découle sont aptitude ou son inaptitude : ce code est le « SIGYCOP » (S : membre supérieur, I : membre inférieur, G : état général, Y : yeux, C : cœur, O : oreilles, P : psychiatrie). A chaque lettre est attribué un coéfficient de 1 (excellent) à 5 (on pourrait dire hors d'usage).

La finalité de ce système est claire : il s'agit de fournir les effectifs en éléments sains et d'éliminer les sujets douteux selon les normes militaires, c'est à dire les malades potentiels, susceptibles, si leur maladie s'affirme pendant leur temps de service de bénéficier d'une pension militaire.

Les psychiatres jouent un role particulièrement important au niveau de cette sélection de par l'obligation qui leur est

faite d'examiner et de déterminer l'aptitude de tous les individus considérés comme idéologiquement néfastes au système militaire (déserteurs, insoumis...) Par leurs conclusions, que l'on n'ose qualifier de diagnostics (réformé pour « pyschorigidité », pour « inaptitude à la frustation » ou pour «inaptitude croissante à la vie militaire ».. .alors que parfois même les personnes avaient refusé de se somettre à cette expertise) les psychiatres permettent à l'institution de faire l'économie d'une réflexion sur elle-même.

La pratique du médecin à l'infirmerie du corps de troupe illustre bien cette notion de tri : d'un coté, tous les cas vraiment bénins, c'est à dire compatibles avec leservice

immédiatement ou dans un délai très bref, sont gardés sur place; de l'autre coté tout ce qui risque ce ne pas être compatible avec le service est adressé à l'hopital militaire pour avis ou traitement. C'est pour cela que l'infirmerie est démunie de médicaments et qu'il est impossible de pratiquer le moindre examen complémentaire en dehors de la radioscopie. Cette situation n'est d'ailleur un secret pour personne; le ministre des Armées lui-même reconnait que « un effort d'équipement est à faire au profit des infirmeries d'unités, faute duquel le médecin peut parfois légitimement se plaindre de ne pouvoir exercer pleinement sa mission et d'être contraint d'envoyer ses malades à l'hopital militaire le plus proche pour des affections qui ne justifient pas leur hospitalisation » (*Livre blanc de la Défense Nationale*, 1973).

Cette médecine « des corps au pied » a des conséquences directes sur les appelés. La maladie retire du service, elle est aussi la seule façon de s'en échapper : c'est pourquoi tout consultant est suspect avant tout d'être un « tire au flanc ». Le rôle du médecin-officier va être de dépister les simulateurs, ce qui devient souvent une obsession.

Il est probable que les contraintes du service induisent des troubles psychosomatiques qui conduisent l'appele en toute bonne foi à l'infirmerie; mais des punitions qui se veulent dissuasives, sanctionnent un examen clinique négatif. Le médecin est parfois invité par le commandant de compagnie à dénoncer les « fautifs » quand il ne les punit pas lui-même.

Dans la caserne, en dehors de l'infirmerie, la même idéologie règne : les vrais malades sont à l'hopital ou à hospitaliser; les consultants, puis ceux qui ne reviennent de l'infirmerie qu'avec une dispense de telle ou telle activité se font traiter de lavettes.

D'ailleurs ces dispenses ne sont souvent pas respectées ou sont tournées en ridicule : quelqu'un dispensé de tir pour otite a été obligé de charger les armes à coté des tireurs : un autre dispensé de marche de plus de 5 km, a marché jusqu'à 5 km de la caserne, puis a été contraint de rentrer par ses propres moyens.

Mais le plus grave se situe au niveau de la relation médecin-malade. Si celle-ci peut présenter des ambiguités en pratique civile, en pratique militaire elle n'en présente pas. Ce n'est pas un médecin que le soldat rencontre, mais un

officier qui allie le pouvoir hiérarchique au pouvoir médical. Ce n'est pas un avis ou un diagnostic médical qui est émis, c'est un ordre sans appel qui est donné! Le consultant se trouve sans défense, et la mort en 1973, de Patrick Morvant, que la presse a révélée, en est un triste exemple : le médecin militaire n'a pas tenu compte des certificats attestants qu'il était porteur d'un eczéma, et l'a vacciné d'autorité contre la variole, ce qui a entrainé son décès. Le non-repect de l'individu, mais le respect du réglement a conduit à la faute professionnelle. Faute, qui ici ne relève que des autorités militaire, au silence desquelles se heurtent les parents et amis des jeunes appelés décédés pendant leur service (que ce soit P. Morvant cité plus haut ou Claude Broussin, mort lors d'une marche commando ou d'autres).

Car il est certain que rien ne protége des exigences et impératifs du service le médecin militaire et en particulier d'avoirà cautionner médicalement les « bavures » du système ou les erreurs du commandement.

Tout ceci fait que les appelés n'ont aucune confiance dans les médecins militaires et beaucoup préfèrent encourir le risque d'attendre la permission pour consulter un médecin civil. (Très récemment un appelé qui présentait une appendicite l'a laissé évoluer jusqu'à la péritonite, préférant attendre la permission pour consulter dans le civil).

On ne peut donc que constater que cette médecine,

— où le malade n'a pas le libre choix de son médecin.

— où le médecin n'a pas les moyens nécessaires au diagnostic et au traitement,

— où le role de ce médecin s'apparente plus à celui d'un policier qu'à celui d'un thérapeute,

— où la notion même de maladie est parfois niée (un malade est toujours suspect d'être un simulateur),

— où l'individu n'a plus la libre disposition de son corps (rappelons que le suicide ou la mutilation volontaire sont des délits et punis en tant que tels de la prison en temps de paix et de la peine de morts en temps de guerre...)

N'est qu'une caricature.

Pour la section du Gard du SMG Bernard Deville.

✱ *Paru dans Pratiques ou les cahiers de la médecine utopiquue — Revue du SMG syndicat de la médecine générale*

N° 9 juin-juillet 1976 BP n°8 BAGNEUX 92220

ACCIDENTS - ACCIDENTS - ACCIDENTS

« Leur faire prendre l'air leur faire changer les idées »

Tous les jours des soldats sont blessés presque toutes les semaines un soldat meurt... « suicide », « accident dû à la fatalité »!

L'armé française qui nous a offert récemment le triste spectacle de ses exactions en Indochine et en Algérie continue de tuer, de mutiler.

Qui peut oublier Chezy (huit morts dans un tunnel ferroviaire), le Taillefer (trois morts sous une avalanche) ou plus récemment (trois morts dans le fleuve en crue) ?

Qui ose parler de « fatalité » ? La hiérachie! Celle-là qui décide des parcours de marche, qui empêche les soldats de se faire soigner, celle-là même qui insulte, déshoore et punit les soldats qui protestent contre les exercices dangereux, contre la « fatalité » des accidents, contre le « destin » des suicidés.

Déjà plusieurs commissions d'enquête civile se sont constituées à la suite d'accidents ou de « suicides » (Emmanuel Belkassa à la prison militaire de Landau). Les comités de soldats appellent à la création de telles commissions regroupant les familles, des avocats, des médecins et les organisations ouvrières et démocratiques. Les soldats ne se suffisent plus des minutes de silence et des condoléances hypocrites du commandement; il faut que partout où l'armée tue, la hiérarchie militaire soit interpelée et réponde de ses actes.

Le CNSLS s'emploie, partout où il est présent à impulser et à soutenir de tells commissions.

Pour le droit à la sécurité

Pour le droit à la santé

Contre la « fatalité » militaire

Le CNSLS assure la diffusion du rapport de la Commission d'enquête créée aprés l'avalanche du Taillefer : « *Quand les civils dénoncent l'insécurité dans les casernes.* ».

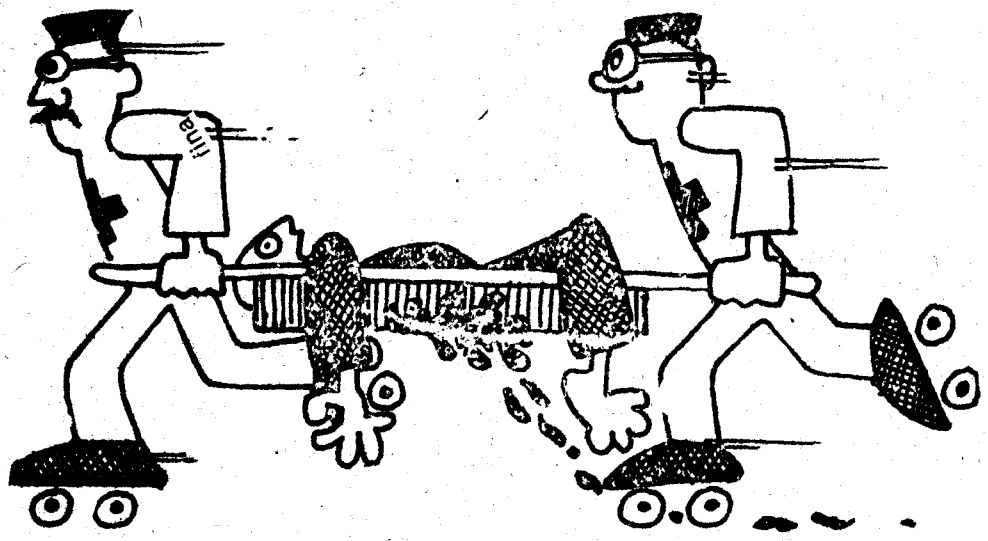

2ans : 80 morts, 30 bléssés graves... et les centaines d'autres.

Dans une tête brulée comme celle de Bigeard, c'était bien une idée géniale: 100 jours « dehors » dans une année de conscription, voilà de quoi désorganiser le contingent; ajoutés à une répression sans précédent, le héros de Dien Ben Phu croyait avoir trouvé là le moyen de mettre fin au mouvement des soldats.

L'opération a échoué. Bigeard est allé rejoindre « *le maquis* »; Chirac, le RPR... Mais le gouvernement giscardien n'a pas désarmé : ces 100 jours serviront un projet autrement plus cynique, en habituant les populations rurales, sous couvert de liaison Armée-Nation, à la présence de l'armée toutes forces déployées; en habituant les troupes dans le cadre de manœuvres de DOT, à une guerre contre-révolutionnaire.

Qu'on reste inconscient de la lité d'un tel projet, qu'on persiste à penser, comme le PCF à travers l'*Humanité* du 10/10, que l'entraînement militaire « *nécessite l'effort physique, l'accoutumance aux dures conditions du combat* », il est une conséquence directe de toute façon révoltante : ce sont les morts qu'une telle armée fait !

7 morts aux manœuvres *Baracuda*, 4 à *Provence* en octobre 76, 3 à *Rhône 77* en juin dernier.

Des circonstances... accablantes

Du 31/3 au 15/4/76, la Commission d'enquête civile du Taillefer avait dénombré 18 morts en service. Qu'il s'agisse d'un suicide, d'un camion renversé, d'« un accident » lors d'un exercice ou d'une manœuvre. l'origine est toujours la même : l'insécurité que fait régner l'armée en son sein.

La première forme de cette insécurité découle de la privation des droits démocratiques dont sont victimes les soldats. elle les réduit à l'état de « zéros sociaux », les livre en otage à la hiérarchie, les expose aux brimades, à l'arbitraire, à de multiples vexations. C'est une insécurité morale qui tue, à petit feu ou d'un coup : par désespoir.

Les comités de soldats, à travers leur presse, ont défini les causes concrètes de l'insécurité qu'ils combattent. Ils soulignent :

— la vétusté d'un matériel techniquement dangereux

— une formation insuffisante à ce matériel

— l'état d'epuisement de la ou des victimes

— la nature aberrante de la manœuvre ou de l'exercice ordonné

— l'esprit de compétition, « le goût du risque et de l'effort » meurtrier que l'armée inculque par l'intermédiaire de sa hiérarchie.

Ils revendiquent le droit des soldats à la sécurité, ce qui implique le droit de contrôle sur le matériel, les exercices et manœuvres, l'encadrement, et le droit de refus quand les conditions de sécurité ne sont visiblement pas remplies.

Réunis à la veille de la manifestation du 1er mai 77, ils avaient décidé « une campagne prolongée pour obtenir de réelles conditions de sécurité et d'hygiène ».

La lutte des civils et des soldats

L'armée, quand un « accident se produit et se **sait**, invoque invariablement la « fatalité » ou l'imprudence personnelle de la ou des victimes (qui ne sont plus là pour nier!). au delà de cette « explication » sommaire, elle garde le plus complet silence, comme l'autorise sa juridiction particulière, comme le favorise la presse en censurant toute information contraire à « la thèse de la fatalité ».

La preuve est chaque fois faite qu'il n'y a rien à attendre d'elle. C'est ce qu'expliquait la comité de soldats du 6e BCA au lendemain de l'avalanche du Taillefer :

« *L'expérience des soldats est trop grande maintenant pour ne pas se rappeler les « accidents » précédents. A Chézy, 8 soldats sont morts dans un tunnel. Les rapports officiels ont accusé un sergent mort dans le tunnel.*

« *Nous ne voulons ni cela ni que l'enquête finisse dans un dossier poussièreux ou inconnu.*

« *Seule une enquête extérieure à l'armée pourra approcher la vérité, car personne n'aura à « se justifier » ni à « se couvrir » en cherchant des demi-vérités ou des boucs-émissaires* ».

Impulsée depuis l'intérieur de l'armée par le mouvement des soldats qui a pu avoir l'accès direct à l'information et organiser une riposte immédiate, la CEC du Taillefer a gagné une première bataille en arrachant à la gendarmerie la publication du dossier d'enquête militaire.

la vérité sur les morts de Vinon sur Verdon.

17 juin 77, en Haute Provence, lors des manœuvres *Ibéria-Rhône 77*.

Un groupe de 8 soldats a pour mission de regagner un héliport situé de l'autre côté de la Durance. Tous les ponts alentours sont « *tenus par l'ennemi* ». Leur radio, semble-t-il est en panne. Ils n'ont que la solution de traverser à gué.

La rivière est en crue. 4 soldats tentent l'opération, avec 40 kilos de barda sur le dos. Le courant les emporte. Un seul a la chance de se débarasser de son paquetage et de s'accrocher à un branchage. Les trois autres « *disparaissent* » :

Roland Suspantschisch
mineur, d'Hombroug-Haut, Moselle.

Philippe Chauwin,
de Villeneuve-le-roi (Val de Marne)

Moukdim Carhibou,
capo chef, des Comores.

Ils étaient du 3e RPIMA de Carcassonne, à un peu plus d'un mois de leur libération.

Les familles de Roland et de Philippe, scandalisée par la légèreté avec laquelle a été ordonnée la mission, par le désintérêt de l'armée qui n'a organisée les recherches que 3 jours plus tard, ne se sont pas rendues à la cause de la « fatalité ». Elles réclament la vérité.

Un comité, à leur appel, s'est mis en place en Moselle et à Villeneuve-le-roi. Le comité de Villeneuve s'explique en ces termes :

« *Au service, la règle pour un appelé est de se taire. Quand il arrive à l'armée de lui prendre la vie, la règle pour sa famille, ses proches, est aussi de se taire, d'accepter la fatalité. cela doit cesser!*

— *pour que la vérité soit faite sur la mort de PHilippe*

— *pour* empêcher *que la liste des morts à l'armée ne s'allonge*

— *pour en finir avec l'insécurité lors des manœuvres et des exercices* »...

Depuis trois mois d'activité, le comité a fait une large information locale et recueilli plus de 1 500 signatures sur une pétition réclamant l'ouverture d'une enquête civile. en Moselle, on commence à centraliser des témoignages capitaux. Nous allons vers une collaboration étroite entre les deux comités, en même temps que se précise la perspective d'une commission d'enquête civile à Vinon sur Verdon.

NOtre travail s'articule autour de trois soupçons : soupçons sur la nature du 3e RPIMA (c'est le 9/5/77 qu'un appelé de ce régiment, Michel Brault, mourrait, écrasé par un char lancé contre lui à 40 à l'heure), de son encadrement, de la mentalité qui y règne, soupçons sur la nature de la manœuvre *Rhônes 77* (Vinon sur Verdon n'espas trés éloigné de la centrale de Cadarche. Y aurait-il un lien à la veille de la manifestation de Malville ?)

Soupçons sur l'aberration de la mission qui a été ordonnée, l'abscence totale de mesures de sécurité et sur les carences de l'armée dans l'organisation des secours.

Nous sommes à la recherche de tous les témoingnages susceptibles d'éclairer ces différents aspects de l'enquête. Les lecteurs de l'*Echo* concernés par cet appel voudront bien se mettre en rapport avec la rédaction.

Le CNSLS dans le comité.

Mais ce travail de pré-enquête ne doit être qu'un moment de notre activité. Devant les multiples « accidents » dont l'armée continue d'être responsable, nous ne pouvons répondre cas par cas, au coup par coup.

La dispersion de nos diverses interventions et notre abscence de liaison au mouvement des soldats entraîneraient vite un « pourrissement » dans notre comité ou sa soumission à une démarche purement juridique.

Il doit être clair que faire la vérité sur des morts qui nous sont proches n'a de valeur que si, simultanément, nous nous donnons les moyens d'empêcher de telles morts. C'est un même combat, que des comités de masse, gérés démocratiquement par des AG souveraines — comme pourrait le devenir le comité de Villeneuve—, en association étroite avec le mouvement des soldats, sont en mesure de mener.

C'est un même combat que nous devons gagné, en multipliant chaque fois que se produit un « accident », des intitiatives de ce genre.

« ***Nous sommes les meilleure garantie de notre sécurité*** » écrivait le comité de soldats du 1er cuirassiers dans une lette ouverte à Bourges.

En attendant, la lutte des soldats reste la meilleure garantie que cette revendication soit satisfaite...

Correspondant du CNSLS
A Villeneuve-le-roi.

Les comités de Tours et la manœuvre Demeter

Lors de leur conférence de presse tenue début septembre, les comités de l'EAT et de la BA 705 de Tours ont dénoncé les manœuvres Déméter. Bien que leurs unités n'aient pas participé directement à cette opération, les deux comités se sont estimés concernés par elle. Ils ont vivement dénoncé ces manœuvres qui « *sous prétexte de développer des relations amicales avec les civils habituent ces derniers à la présence militaire* » Cela pouvant servir en cas d'une éventuelle guerre civile.

Les deux comités ont dénoncé les conditions déplorables de vie que subissent les appelés durant les manœuvres. Ainsi, les grenadiers voltigeurs sont transportés à 10 ou 12 tout équipés dans des VTT (des chars sans canons) où ils manquent d'aération et de lumière. On imagine aisément les malaises et les troubles qui en découlent.

Les deux comités refusent de croire à la « fatalité » lors des accidents en manœuvre. C'est un bon prétexte pour la hiérarchie de dégager ses responsabilités dans les blessures et morts de bidasses.

ACCIDENTS - ACCIDENTS - ACCIDENT

Deux pompiers de Paris sont morts pour rien

Un luxueux dépliant illustré de huits pages a été diffusé par la Brigade de sapeurs pompiers de Paris. On y présentait cette profession militaire comme tout à la fois « un métier », un « idéal » et « du sport ». Rien n'a été omis pour attirer les jeunes gens vers cette « *manière attrayante d'accomplir son service militaire* », ce « *métier exaltant* », ce port d'un uniforme « *élégant et respecté* », cette « *école de formation humaine* »... et, aux futures recrues, le prospectus suggérait en belles majuscules rouges : « *CE SERA PEUT-ÊTRE LA GRANDE CHANCE DE VOTRE VIE* ».

Pour neuf sapeurs, cette « grande chance », n'a point souri. Un exercice d'entrainement, le 27 juillet, à la caserne de Grenelle, Place Violet dans le 15e, a eu une fin tragique. Sous couleur d'habituer les gars à opérer dans un milieu suffocant, de l'essence avait été répandu à profusion dans un des sous-sols de cette caserne de la 6e compagnie. Une demi-heure plus tard, l'imprudente épreuve du risque débutait . Les sapeurs étaient introduits dans le caveau de la mort. Les gazs accumulés émanant du carburant provoquérent une explosion telle que, sous leur poussée, le mur séparant la cave des cusines recula. Tous furent plus ou moins gravement bléssés. Deux des cobayes, le conducteur Christophe Payrastre et le caporal Vaudois, ne survécurent pas à leurs blessures. Vaudois laissait une épouse et une petite fille, Payrastre un père qui n'était autre qu'un capitaine appartenant la Brigade. aussi le Lieutenant-Colonel Gabard y alla-t-il d'une oraison funèbre autrement vibrante que celle, prononcée, quelques jours plus tard, par le capitaine Breuil, à la mémoire du défunt caporal.

Cet accident absurde et qui font bon marché de la vie huamine a plongé dans la consternation les pompiers de Paris, en dépit de toutes les consignes de silence.

P.S. Parmi les tâches « exaltantes » célébrées par le dépliant ne figurent pas celles de nature policière. c'est ainis qu'à l'occasion de la venue à Paris de Tito, nombre de pompiers ont été juchés sur les toits au titre d'auxiliaires des flics.

un mort à Valence

Répondant à l'appel du comité de soldats du 75e RI de Valence :

« Mardi 27 septembre, un appelé est mort au 75e RI, juste à la fin des classes, après deux mois de services. Le colonel a immédiatement pris des décisions très importantes : l'invocation d'un tragique destin, une minute de silence, l'annulation du repas des cadres prévu pour le samedi suivant et une enquête des medecins. Nous attendons bien sur les résultats de l'enquête mais dès maintenant quelques questions doivent être posées :

— Christian Bonnefoy est mort au cours d'un combat sur le terrain, à 15 km de la caserne. La radio de trop faible portée, était inadaptée aux circonstances; de plus aucun infirmier n'était sur place : POURQUOI?

— le colonel en second a été prévenu avant l'infirmerie : pourquoi?

— ce sont les pompiers qui, 3/4 d'h plus tard ont ramené le corps de Christian, aucun véhicule n'étant disponible à l'infirmerie : pourquoi?

— Christian se plaignait de douleurs au moins depuis la veille, mais n'a pas été porté consultant médical : pourquoi?

C'est la première fois aprés de nombreux accidents mortels survenants à des appelés du contingent (Chezy, 6e BCA Grenoble) que l'armée appelle une **juridiction civile** pour faire la lumière sur l'accident mortel.

Nous, habitants de Valence et de sa région, appelons l'ensemble de la population de Valence et sa région, ses organisations ouvrières et démocratiques à répondre à l'appel du comité de soldats. à constituer une commission d'enquête civile

(...)la famille de Christian doit savoir que nous nous efforcerons de faire tout la lumière sur cette mort tragique.

PREMIERES SIGNATURES A L APPEL

Commandant P. Pons, chef du maquis du Vercors, Besson J., Dols F., Favrat P., Berujon P., Dubanchot Diratzionan CH., Cordeil H., Gilleron J. syndicaliste, Rigal D., Bonicel MC., Gosselin R., Lingenheld A., Favrat O., Gosselin A., Riguet L., Apparicio J. psychologue, Bayard J., Bayard M., Darroux H., Reynaud S., Robert H., Morel V., Mino B.

ENSEIGNANTS :

Ramirez B., Bret J., Carrion F., Sorrel M., Geal P., Flattot J., Spiess J., Arnaud F., Dessus M., Bellon J., Coste J., Bebetière C., Breul G., Chircop J., Feuvrier L., Weissmuller JP., Clot JP., Fraisse B., Frachette J., Hervouët A., Berujon D., Drevet M., Mollier G., Bertrand Ch., Rerolle J., André P., André E., Chapuis M., Berton F., Bourron H., Bernard M., Engelbach P., André F., Guasch R., Mino J., David G., Mézières JC., Laubry M., Gosselin R., Merland G.

MEDECINS ET INFIRMIERS

Sarton F., Dufour B., Marot J., Mathon P., Mellon Ch., Regis C., Cazin M., Serran MJ., Serran M., Faugier C., Vandewielle B., Engelbach F.

EDUCATEURS

Cazin B., Tschudin M., Baylion L., Welzer D., Bensoussan F., Guillaume A., Gallieres H., Caffier M.

ANIMATEURS

Bonicel A., Planet P., Rouveure M., Catel C., Perret G., Leveque M., Chevallier L., Riguet P., Designe J., Vallon R.

AGRICULTEURS

Liotard F., Liotard J., Bardet JL., Terrail M.

PRETRES ET PASTEURS

Laillet Ph., Robert E., Morel Ph., Reynaud C, Ferot P.

EMPLOYES OUVRIERS

Berton R. SNCF, Cerrier J., Chircop N., Mesona D.
Charbonnel P. TC, Moyon A. TC, Benoist MT. TC, Donguy J. TC, Benoist J. TC, Sarton D., Gendrau JM., Cuoq J.

GROUPES ET ASSOCIATIONS
Témoignage chrétien, Vie nouvelle, Mouvement d'action judiciaire Valence, Syndicat Action technique et prof. en agriculture D.A., Section CFDT Sauvegarde de l'enfance Drôme, Comités d'actions lycéens Amblard, C. Vernet, Briffaut, Section CGT Téléphonie Lyonnaise.

Envoi des signatures :
Mad Morel
116 rue des Moulins
26000 VALENCE.

Les manœuvres Démeter

Une armée au service du peuple ou une armée de guerre civile.

Les dernières maœuvres qui se sont déroulées pendant le mois de septembre en Eure et Loir ont donné le ton de la nouvelle politique de l'Etat major des armées. L'opération qui a reçu pour nom de code « Demeter » déesse de la terre, rassemblait les unités constituant la deuxième brigade : le régiment de marche du Tchad de Monthléry, le quatrième régiment de dragons d'Orléans, le 501e régiment de chars de combat de Rambouillet, le premier régiment d'artillerie de marine de Melun, le 402e bataillon de commandement et de soutien de St Germain en Laye et des moyens de renforcement fournis par la première région militaire et la huitème division de Compiègne, en tout 4000 hommes, 1100 véhicules dont 240 sur chenilles.

Ces manœuvres étaient les premières du genre en France car certaines phases étaient exécutés en « terrain libre », c'est à dire en dehors des routes et des chemins dans un cadre volontairement « réaliste ». De plus la préparation de cet exercice « Demeter » s'était faite avec le souci extrême d'informer tout le monde. Il faut souligner que le budget consacré à ces manœuvres a été de l'ordre du milion de francs. Cela donne l'idée des moyens mis en œuvre.

En présentant, le lundi 22 aout, l'exercice « Demeter », le général Jean Favreau, gouverneneur militaire de Paris et commandant la 1r région militaire, insistait sur le fait que ces manœuvres permettraient des contacts avec la population, impossibles au cours des manœuvres traditionnelles... Outre l'entrainement des troupes, cet exercice devait prouver l'efficacité de l'armée pour regagner l'estime et la confiance de la population. De quoi rester songeur... s'agit-il d'endormir la méfiance de la population à l'égard de l'armée ou convaincre à la fois les appelés et la population de son utilité?

Craindrait-on un brusque réveil de l'antimilitarisme en période d'austérité? Pour l'Etat Major des armées, il importe surtout de montrer patte blanche et susciter l'intérêt de la population. Ce n'est ni la première ni la dernière fois qu'on tente de manipuler l'opinion en faveur des opérations militaires. Les réactions que provoquent les grands déploiements militaires ne sont pas à négliger. L'aspect matériel et psychologique à un certain impact sur la population.

Ce type d'exercice tend à se développer puisque d'ici le 15 décembre, de grands exercices majeurs dont fait partie « Demeter » vont avoir lieu en France et en RFA, concernant 40 000 hommes et 1 000 chars aux quels s'ajoutent plusieurs milliers de véhicules.

Il est évident qu'une intensification de l'entrainement des troupes telle qu'elle est prévue peut également susciter quelques inquiétudes légitimes....

Le général Favreau déclarait dans la présentation de ces manœuvres devant les cadres de l'ESMAT, et les chefs de corps de l'Indre : « les cadres militaires ont tendance à vouloir vivre comme des civils, c'est inconciliable avec l'état de soldat. Vous ne serez heureux dans ce métier que dans la mesure où vous vous donnerez entièrement ».

Cette petite phrase apporte des précisions sur les contacts de l'armée avec la population tels que les envisagent ce brave général. Elle dissipe le malentendu qui persisterait : contact ne veut pas dire assimilation, nuance. Or, quels peuvent être les contacts entre des militaires recréant les conditions d'une guerre et une population en majorité indifférente ou hostile?

D'un autre coté les conditions réalistes de ces manœuvres ont surtout été destinées à redonner le gout de l'armée aux cadres. Elles auront purement et simplement servi à remonter le moral des cadres de l'armée qui commencent à exprimer un certain mécontentement. Comme il fallait faire d'une pierre deux coups, ce déploiement de force devait obliger la population a reconnaitre les mérites de son armée.

Il serait bien intéressant de savoir comment les appelés et la population ont compris le sens de ces manœuvres... Un tel gaspillage appelle des commentaires, aux quels l'état-major des armées se garderait bien de prêter attention.

Aprés le meeting du collectif de Saint-Lô — Manche —

4 appelés du 521 GTL stationné dans cette ville sont mis aux arrêts de rigueur.

En mars 77, la création à Saint-lô d'un CSLS regroupant jusqu'à 25 personnes est annoncée. Il s'est crée autour d'anciens soldats, regroupant des jeunes travailleurs, un nombre significatif de femmes des lycées, des jeunes paysans...

Après un premier travail d'information par une diffusion de tracts nationaux sur les permissionnaires, le collectif à tenu une réunion publique lui permettant d'affirmer son existence sur la ville.

C'est ce qui a déclenché une répression bestiale de la part du 512 GTL contre 4 appelés de la caserne ayant assisté au meeting du collectif.

Les faits : le jour du meeting du collectif où intervenaient une camarade femme développant le point de vue des femmes sur la phallocratie à l'armée et sur le rôle qu'on veut leur faire jouer comme :« repos du guerrier » et également sur le soutien qu'elles apportent aux luttes des soldats dans le collectif et dans les collectifs femmes-armés; où intervenaient également un militant du collectif local et un ancien militant de comité de soldats récemment libéré, 4 appelés du GTL 512 stationné à Saint-lô sont venus à titre individuel et en civil pour assiter au meeting. (Rappelons que le réglement de discipline générale des armées prévoit le droit d'assister à toute réunion publique à condition de ne pas faire état de sa situation de militaire).

Le lendemain, vendredi 17 juin, sans aucune explication, ces quatre appelés sont arrêtés et interrogés par la SM. Aussitot le collectif mobilise. Par delà ces 4 soldats, c'est aussi au mouvement de soutien civil que la hiérarchie veut porter un coup. pour nous, l'enjeu était donc de porter le soutien à un niveau tel qu'il pouvait faire reculer la répression militaire.

D'emblée nous avons engagé nous-même la campagne en cherchant à y associer le maximum d'individus et d'organisations ou associations pour porte le débat publiquement sur la ville.

Après une réunion unitaire à notre appel où avaient répondu CFDT, PSU, OCT, FTL, Ligue des droits de l'homme, Témoignage Chrétien, Confédération syndicale du cadre de vie, ces organisations lancent avec nous une pétition exigeant la vérité sur l'emprisonnement et la libération immédiate des soldats. En même temps, nous publions une lettre ouverte aux chef de corps du GTL 512. Une riposte rapide et concrète s'imposant, nous avons proposé et organisé une manifestation en ville pour populariser et élargir le soutien. 100 personnes y ont participé. C'est un succès sur la ville, surtout en période de vacances et malgré le refus de la CFDT de s'y associer.

A partir de cette manifestation, la campagne du collectif soutenue par les différentes organisations recevait un large écho, imposant à la hiérarchie militaire de donner des explications et de répondre directement aux accusations faites par le collectif. Elle permettait également d'imposer à la hiérarchie un recul sur les peines initialement prévues de 60 jours.

Mais bien-sûr, à chaque moment, nous avons dû rechercher à franchir un nouveau pas dans l'affrontement que nous imposait la hiérarchie, en maintenant l'unité entre les différentes organisations signataires, en prenant des initiatives propres à apporter un soutien plus large et plus fort.

Cela a été le sens des dernières initiatives, en particulier lettre ouverte à la municipalité (de gauche depuis mars 77) demandant que la « municipalité détermine ses positions publiquement et qu'elle soutienne les actions qui seront menées dans cette affaire par le collectif ».

De cette affaire, le collectif doit tirer un grand nombre d'enseignements : il s'agit en effet pour nous de la première campagne de masse qui, se termine par un succès, le collectif a prouvé qu'un large courant dans la jeunesse scolarisée et travailleuse et aussi chez tous les travailleurs existait.

Manifestation du collectif 650 ... de soldats de 4 appelés pour 4 signatures

O.F.

... GTL (O.F. du 22 juin) et d'ob... libération ». ...nisations rejo... ...tive p...

Après l'arrestation de quat... ...lés au GTL 512 de Saint-... participé à une réuni... soutien aux sol... conférenc...

OUEST. FRANCE 6.07.77

Le collectif de soutien aux soldats interpelle la municipalité

Nouveau pas dans le conflit opposant depuis deux semaines le collectif de soutien aux luttes des soldats à l'autorité militaire, après la mise aux arrêts de rigueur de quatre appelés du 512e, le G.T.L.

Les membres du collectif saint-lois viennent en effet d'adresser une lettre ouverte au maire et aux conseillers municipaux. Dans cette lettre, ils demandent en particulier que « la municipalité détermine ses positions publiquement — et qu'elle soutienne les actions qui seront menées par le collectif. »

Les auteurs de la lettre rappellent par ailleurs les actions déjà entreprises : tract, communiqué, réunion de soutien, lettre ouverte au colonel commandant l'unité, manifestation ainsi qu'une pétition qui aurait déjà recueilli plus de 500 signatures.

Ils révèlent aussi l'identité des quatre soldats punis : Stéphane Lelanne, le brigadier-chef Claude Hascoët, Philippe Besnard et Jean-Marie Izabel.

Affirmant leur volonté de « défendre les droits démocratiques dans les casernes et libérer les quatre emprisonnés de Saint-Lô », les signataires de la lettre concluent en précisant qu'ils poursuivront l'information sur la ville et la dénonciation des conditions d'emprisonnement, tout en réclamant le droit de visite des prisonniers par leurs familles.

Le maire, M. Bernard Dupuis, nous a déclaré qu'il envisageait de réunir ses conseillers « dès que possible » afin d'arrêter la position de la municipalité dans cette affaire.

De son côté, l'autorité militaire se borne à un bref commentaire : « Les quatre appelés ont commis une faute contre la discipline militaire, nous a précisé le commandant Maure, chef de corps par intérim. En particulier contre l'article 301, qui sanctionne l'atteinte à la neutralité des armées ».

Lors d'une conférence de presse prévue pour demain soir, le collectif de soutien aura sans doute l'occasion de faire le point sur la question.

Jacques DUFRESNE.

ouest france 6 juillet 77

Procès en diffamation à Brest : Bourges veut frapper à la caisse.

Dominique Patte, marin de la base de Brest, a été inculpé par le juge d'instruction Gouyette pour diffamation envers un supérieur, en l'espèce le commandant Le Roellec.

Il est inculpé pour avoir participé à la rédaction d'un article du journal « *Tonnerre de Brest* », organe du comité de marins, mettant en cause le commandant Le Roellec pour avoir mené au casse pipe des soldats pendant la guerre d'Algérie et d'avoir ensuite causé la mort de civils lors de manœuvres en temps de paix.

Pour les premiers faits, ils remontent à plus de 10 ans et sont donc couverts par la prescription.

Pour les seconds, il y a erreur, Le Roellec n'étant que second à bord du navire qui causa l'accident.

Bourges a sauté sur l'occasion. De nombreux marins sont interpellés par la Sureté Navale et interrogés par la gendarmerie maritime. Patte se voit inculpé en diffamation.

Or plusieurs difficultés subsistent. La loi de 1881 sur la presse prévoit de poursuivre le journaliste et le directeur de publication. C'est la règle en matière d'infraction à la législation sur la presse. Or les journaux de comités clandesti n par excellence, n'ont ni article signés ni directeur de publication.

Ou bien, alors on ne peut poursuivre que ceux qui ont imprimé, confectionné et distribué le journal.

Or D. Patte n'a ni plus ni moins que d'autres participé à la confection ou à la distribution du journal. Le juge va-t-il donc inculper tous les autres marins ou civils qui ont distribué « *Tonnerre de Brest* »?

Si cette affaire vient à l'audience elle viendra devant un tribunal civil, le Code de justice militaire ne donnant pas compétence à la justice militaire en matière de diffamation.

Là il s'agira de réveler le véritable caractère et l'objet réel de ce procès, à savoir une intimidation supplémentaire contre les soldats et marins en lutte.

Repression a DINAN

Communiqué de presse du CNSLS

(Comité Nantais de Soutien aux Luttes des Soldats)

Nous sommes pour la plupart d'entre nous d'anciens soldats, c'est pourquoi nous tenons à ce que tout le monde sache combien les conditions de vie des soldats sont difficiles et surtout combien la hiérarchie militaire et la SM « met le paquet » pour briser toute revendication, toute révolte. Les murs des casernes sont très épais et cachent de façon peu libérale une répression quotidienne et sans scrupule. Lorsque la hiérarchie militaire réprime elle fait moins de bruit que le 14 juillet à Paris!

Deux soldats de Dinan ont été arrêtés et longuement interrogés ainsi qu'une dizaine de leurs camarades, avant d'être emprisonnés à la caserne Melinet à Nantes.

Les soldats de Dinan, comme dans d'autres casernes, s'était organisés clandestinement pour élaborer une plate-forme de revendications afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, dont les principales sont :

— une solde qui permette de vivre décemment,

— la gratuité des transports,

— la gratuité du courrier,

— des permissions : un droit, non une récompense,

— le respect des règles d'hygiène et de santé à la caserne,

— la liberté d'expression, d'opinion et d'organisation.

La seule réponse de la hiérarchie militaire a été la répression, arrestations mutations et emprisonnement.

Les soldats emprisonnés à Mellinet Nantes dénoncent les arrêts de rigueur, seule réponse à leurs revendications.

Les arrêts de rigueur, c'est l'isolement le plus complet, pas de radios, pas de visites, pas toujours de courrier... pas le droit d'être défendu... totalement soumis à l'arbitraire.

Comme l'a déjà fait l'Union Locale CFDT de Dinan, nous réaffirmons notre entière solidarité avec les soldats qui luttent dans les casernes, nous demandons la libéralisation immédiate des emprisonnés, la suspension des arrêts de rigueur et la dissolution de la Sécurité Militaire.

Répression à Salon de Provence

L'aviateur Alain Runel, de la BA 701 de Salon de Provence, a été mis aux arrêts pour participation aux activités d'un comité d'aviateurs. Comme d'habitude ses activités ont été baptisées « contraires à l'honneur » ainsi que le prévoient les arrêts réglementaires.

De nombreuses interventions ont eu lieu en sa faveur : conseillers municipaux.. A son avocat qui demandait des explications le commandant s'est borné à dire qu'il transmettait à qui de droit.

Une belle répression honteuse qui n'ose pas dire son nom!

FLASH...FLASH...FLASH...FLASH.

MANIFESTATION DE SOUTIEN A L'ASPIRANT AUX ARRETS : PATRICK SILBERSTEIN

Le mardi 18 Octobre , deux cents personnes ont manifesté dans les rues de Tours pour exiger la libération de l'aspirant Silberstein .

A l'appel de plusieurs organisations dont le comité tourangeau de soutien aux luttes des soldats, une première riposte d'ampleur a été organisée face à cet acte de répression camouflé. (voir page 8)

Nous devions publier l'intervention au LARZACdes camarades du collectif Femmes armée. Mais l'enregistrement de cette intervention n'a pu être décrypté à temps . Nous la publierons dans notre prochain numéro.

Mais le collectif Femmes armée a repris ses activités et demande à tous les comités concernés de le contacter :

COLLECTIF FEMMES ARMEE
34,rue VIEILLE duTEMPLE
75004 PARIS

Les villes maudites de Bourges...

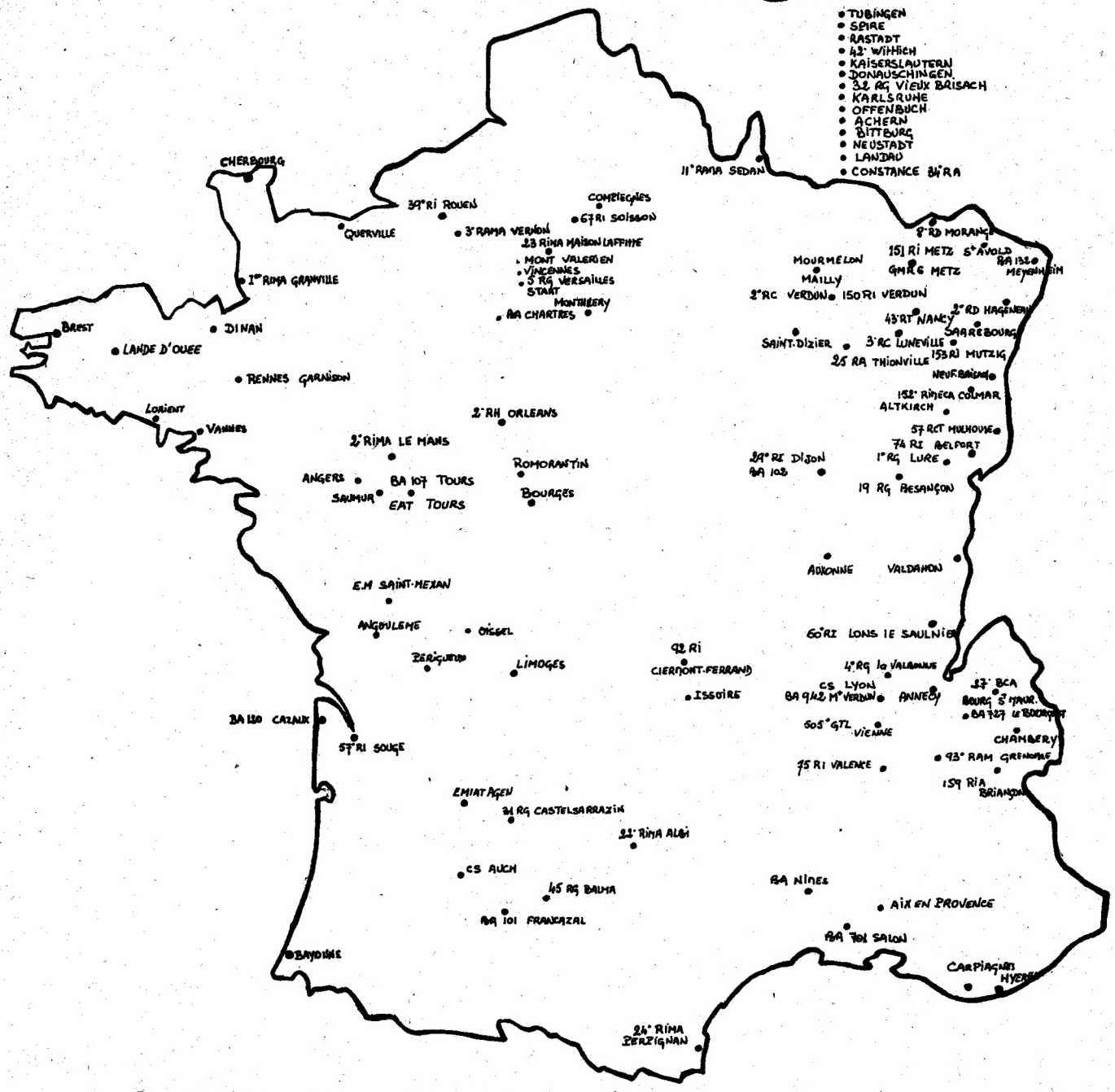

En vous abonnant, vous nous permettez de continuer à vivre sans accumuler les dettes. Abonnement 1 an (10 numéros) :

France - pli ouvert	40 F
France - pli fermé	60 F
Étranger - pli fermé	80 F
Chômeurs, appelés, femmes et compagnes d'appelés	30 F
Abonnement de soutien	100 F et plus

Pour toute correspondance:

C.N.S.L.S. PARIS
46, Rue de VAUGIRARD
75006 PARIS

ECHO DES CASERNES N°5
Directeur de Publication
Daniel GUERIN
Edité par Ed. GL.
8, rue du Grand Prieuré
75011 PARIS
Imprimé par OMNI-PRESSES 833 83 37 - 352 37 07
AUBERVILLIERS
N° Com. Paritaire 58 834
N° ISSN 0150-5610

Maxime Le Forestier une tournée pas comme les les autres.

dimanche 30	Grenoble
mercredi 2 novembre	Lausanne
vendredi 4	La Chaux de Fonds
samedi 5	genève
dimanche 6	Biennes
mardi 8	Belfort
mercredi 9	Epinal
jeudi 10	Besançon
samedi 12	Metz
mardi 15	Nancy
mercredi 16	Strasbourg
jeudi 17	Chaumont
vendredi 18	Bruxelles
samedi 19	Bruxelles
dimanche 20	Rotterdam
mardi 22	Reims
jeudi 24	Liège
vendredi 25	Virton
samedi 26	Mouscron
dimanche 27	Charleville Mézières
mardi 29	Roubaix
mercredi 30	Berck
jeudi 1er décembre	Amiens

nous vous l'avions annoncé dans l'Echo n°4, Maxime Le Forestier organise une tournée sympa, l'idée étant de profiter de son audience pour soutenir la presse parrallèle dont l'Echo.

on est allé à Evry, première étape de la tournée. salle immense, gradins bondés. A l'entrée un chouette kiosque à journaux multicolore, des journaux tous dans la merde (financière): Antirouille, l'Air du temps, Chansons, le Cri des murs, Ecologie Hebdo, Objection, Combat non violent, Lexpol et votre mensuel favori: l'Echo des Casernes, de plus, à chaque étape, le kiosque sera alimenté de tous les journaux de contre information régionaux.

nous n'avions jamais vu Le Forestier sur scène, c'est chouette, douceur, gentillesse, pardes poétiques et cinglantes. beaucoup de nouvelles chansons, il dévoile ses idées sur la vie, la nature, la mort "Je veux quitter ce monde heureux en le regrettant un peu", l'amour, l'armée...

il y en a qui chantent la marseillaise à grand renfort de pub, Maxime, lui, a composé son hymne auquel il nous demande d'ajouter des couplets (copains des comités, profitez-en!)

bref, je n'ai plus de place pour écrire mais allez-y, c'était chouette!